

Aux mois d'ordre révolutionnaires de Moscou, que les hommes de chez nous opposent les appels à la justice sociale qui nous viennent de Rome.

L'ACTION CATHOLIQUE

NOBRACOL
LE SIROP NOBRACOL fait disparaître la TOUX
Une prise avec chaque repas. Demandez à votre épicerie ou à votre pharmacien.
CIE DES REMÈDES NOBRACOL S.A.
122, Côte d'Abraham, Québec. — Tél. : 6860

ORGANE DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE "Instaurare omnia in Christo" Directeur, Jules DORION
Vingt-sixième année No 8157 QUEBEC — Canada — Vendredi, 5 mai 1933 Membre de l'A. B. C. Edition Quotidienne : 2 sous le numéro



Saint-Hyacinthe veut municipaliser l'électricité

Comment remplacera-t-on les Congrégations?

La loi de la marine marchande

Des amendements remplaceront cette année la refonte générale. — A Fort Churchill et à Fort Nelson. — La voie du St-Laurent.

LES INCENDIES DE MAI 1931

MADRID. (Spéciale). — Il est difficile (à l'étranger) de se rendre un compte exact de l'étendue de la catastrophe qui menace l'Espagne par ce projet de loi contre les Congrégations religieuses. Les incendiaires d'églises sont absous par les tribunaux républicains.

Le travail de la mère et le foyer

Un congrès international aura lieu à Paris du 6 au 11 juin. — "Le travail industriel de la mère et le foyer ouvrier".

LES INCENDIES DE MAI 1931

MADRID. (Spéciale). — Il est difficile (à l'étranger) de se rendre un compte exact de l'étendue de la catastrophe qui menace l'Espagne par ce projet de loi contre les Congrégations religieuses. Les incendiaires d'églises sont absous par les tribunaux républicains.

Une hausse et non pas une baisse

M. Roosevelt et les salaires. — Un appel du président des Etats-Unis à la Chambre de Commerce des Etats-Unis. — Les prix.

LES INCENDIES DE MAI 1931

MADRID. (Spéciale). — Il est difficile (à l'étranger) de se rendre un compte exact de l'étendue de la catastrophe qui menace l'Espagne par ce projet de loi contre les Congrégations religieuses. Les incendiaires d'églises sont absous par les tribunaux républicains.

Echec d'une tentative de l'Allemagne

La fin du rêve allemand de l'union germano-autrichienne. — Un des résultats du voyage à Rome du chancelier Dollfus.

LES INCENDIES DE MAI 1931

MADRID. (Spéciale). — Il est difficile (à l'étranger) de se rendre un compte exact de l'étendue de la catastrophe qui menace l'Espagne par ce projet de loi contre les Congrégations religieuses. Les incendiaires d'églises sont absous par les tribunaux républicains.

Le comité d'Eclairage va étudier un projet de municipalisation de l'éclairage. — Des crédits sont votés à cet effet au Conseil de Ville. — Autres décisions prises par les échevins. — Taxe sur les escaliers extérieurs.

POUR LES PAUVRES

ST-HYACINTHE. 5. — (D.N.C.) — La ville de St-Hyacinthe songe à municipaliser l'éclairage. C'est du moins ce qui ressort de telle attitude des autorités municipales. A la dernière séance du Conseil, un avis de motion a été donné, prévoyant qu'une somme de \$300 serait mise à la disposition du Comité de l'Eclairage pour défrayer toutes dépenses préliminaires touchant l'étude d'un projet de municipalisation de l'éclairage. Parmi les autres décisions prises, on a définitivement arrêté qu'une taxe municipale serait exigée sur les escaliers extérieurs, dans les limites de la municipalité, cette taxe sera de \$25, pour les immeubles évalués à \$4,000, ou moins, de \$50, par année pour les propriétés évaluées à plus de \$4,000. Le président du Comité des Finances a fait rapport que la grande souscription pour les pauvres de la ville, organisée avec le concours des conférences de la St-Vincent de Paul, a rapporté la somme de \$4,250.00. Il a profité de la circonstance pour remercier tous les citoyens de leur générosité. Le président intermédiaire du Comité de la Voirie, en remplacement de M. Ernest-O. Picard, échevin démissionnaire.

Trois enfants sont sauvés par un inconnu

TROIS-RIVIERES. 5. — Au cours de la dernière tempête qui s'est abattue sur notre région, un inconnu a sauvé de la mort à Sainte-Angele de Laval, trois jeunes enfants qui s'étaient imprudemment aventurés sur le fleuve dans un canot emprunté. C'était Louis Richard, 9 ans, Patrick Gaudet, 8 ans et Raymond Guilbert, 6 ans. Tous étaient à quelques centaines de pieds du rivage quand l'inconnu se porta à leur secours dans une autre embarcation.

Schwartz est mort

Montréal. 5. — Charles Schwartz, 55 ans, alias Herman, a expiré son dernier souffle à deux heures de l'après-midi. Le défunt avait été déclaré coupable du meurtre du gardien Jarvis, assassiné dans l'édifice Castle. La Cour d'Appel accorda un nouveau procès et le même verdict fut rendu.

Des changements à la loi des Juges proposés au Parlement

Lorsqu'un Juge aura atteint la limite d'âge, s'il continue à siéger, il ne recevra que sa pension. — Les trusts et les pannesaux-réclamations. — Le bill des chemins de fer adopté.

LES SOLDATS

Ottawa. 5. — M. Maurice Dupré, avocat général du Canada et ministre suppléant de la Justice, en l'absence de M. Hugh Guthrie, fit adopter hier aux Communes, en première lecture, un bill modifiant la loi des Juges. Les Juges des Cours Supérieures qui continueront de remplir leurs fonctions après avoir atteint la limite d'âge, soit soixante-quinze ans, ne toucheront que la pension à laquelle ils ont droit. Dans le cas des juges qui n'ont pas droit à leur pension, on prorogera l'application de la loi jusqu'au moment où ils auront droit à leurs pensions.

LE RAPPORT RESTERA SECRÉT

En réponse à une question de M. F.-G. Sanderson, libéral, de Perth-Sud, le ministre du Travail, M. W.-A. Gordon, a réitéré la déclaration qu'il faisait mercredi, à savoir que le rapport du registraire de la loi contre les combines et les trusts qui a fait enquête sur les méthodes employées par les compagnies distributrices du charbon anglais au Canada, restera secret. Il ne sera pas déposé en Chambre. M. Sanderson s'est plaint de ce qu'un

Vote de 304 à 36

Londres. 5. — Le gouvernement MacDonald a enregistré une nouvelle victoire, hier, à la Chambre des Communes, sur les "irréductibles" lorsqu'une résolution approuvant le traité commercial anglo-allemand a été adoptée par un vote de 304 contre 36.

Enseigner et pratiquer le patriotisme

Tel est, d'après l'hon. M. Sauvé, le but de l'Association des "Canadiens de Naissance". — Une causerie à la radio, hier soir. — Un appel du ministre des Postes.

NOTRE DEVOIR

Montréal. 5. — "L'Association des Canadiens de Naissance a été fondée pour enseigner et pratiquer le patriotisme", a déclaré hier son honnorable M. Arthur Sauvé, ministre des Postes, dans une causerie prononcée à la radio sous les auspices du poste CKAC, et ayant comme sujet: "Le rôle des Canadiens de naissance".

Protestation de la France

PARIS. 5. — Le gouvernement français étudie en ce moment la possibilité de protester auprès de Berlin contre la prétendue violation par l'Allemagne des articles 177 et 178 du traité de Versailles. a-t-on appris de bonne source, hier soir.

Les visées de l'Allemagne

Sur les provinces polonaises et en Slesvig danois. — Déclaration d'un chef raciste. — Une résolution.

UNE RESOLUTION

Berlin. 5. — (C. Sp.) — Au cours d'une manifestation antipolonaise organisée par les nationaux-socialistes dans la petite ville frontalière de Stuhm, en Prusse orientale, un chef raciste a déclaré : "L'Allemagne nouvelle a rompu avec la néfaste politique suivie pendant ces quatorze dernières années envers la Pologne. Nous sommes prêts à sacrifier notre vie pour la marche allemande de l'Est. Nous ne voulons pas être traités comme une colonie; nous voulons être la mère patrie. C'est d'elle qu'un jour se lèvera la liberté pour laquelle nous voulons combattre et donner notre sang afin que l'est de l'Allemagne soit réuni au Reich."

Le sacre à L'Assomption

MONTEAL. 5. — C'est à l'Assomption que Son Excellence Mgr Ovide Charlebois, O.M.I., évêque de Bénédictine et vicaire apostolique du Keewatin, sacrera évêque Son Excellence Mgr Martin Lajeunesse, O.M.I., qui est son propre neveu. La date n'est pas encore définitivement choisie. Ce sera à la fin de juin tout probablement.

Le programme législatif

M. Bennett a annoncé hier les mesures qu'il veut faire adopter à Ottawa. — Trois séances par jour à partir de mardi prochain.

Au Barreau de Richelieu

SAINT-HYACINTHE. 5 (D.N.C.) — Mire J.-G. Laurendeau, C. R. de Valleyfield, vient d'être élu bâtonnier du Barreau de Richelieu, dont fait partie le district judiciaire de Saint-Hyacinthe. Les élections ont eu lieu à Saint-Jean. Les autres membres de l'Exécutif sont: Mire Jacques Cartier, Saint-Jean, syndic; Mire T.-A. Fontaine, C. R. M. P. Saint-Hyacinthe, trésorier; Mire Maurice Demers, Saint-Jean, secrétaire; Mire J.-B. Bousquet, Saint-Hyacinthe, E. Salvas et H. Michaud, Sorel, conseillers. La plupart des avocats des districts de Saint-Hyacinthe, Saint-Jean, Beauharnois et Richelieu prirent part à l'élection.

De l'optimisme

Genève. 5. — L'optimisme a régné parmi quelques délégations à la conférence mondiale du désarmement hier soir lorsque l'on a acquis la presque certitude de pouvoir trouver un compromis par lequel la Reichswehr allemande, une armée qui accomplit un service militaire volontaire de longue durée, sera graduellement débarrassée et que toutes les nations de l'Europe continentale retourneront au système de la conscription.

Un moratoire de 24 heures est demandé

PARIS. 5. — Le Sénat français a été averti, hier, que la France devra choisir entre des économies ou l'inflation, et que le gouvernement n'avait pas pu obtenir du président des Etats-Unis la garantie d'un moratoire en rapport avec le paiement au compte de la dette de guerre qui deviendra dû à Washington en juin prochain.

LES FINANCES

PARIS. 5. — Le Sénat français a été averti, hier, que la France devra choisir entre des économies ou l'inflation, et que le gouvernement n'avait pas pu obtenir du président des Etats-Unis la garantie d'un moratoire en rapport avec le paiement au compte de la dette de guerre qui deviendra dû à Washington en juin prochain.

Le jubilé d'une école à Madras

MADRAS (A. F.). — La "Saint Gabriel High School" de Madras vient de fêter son vingt-cinquième anniversaire. Strictement parlant, c'est plutôt son centenaire qu'elle pourrait songer à fêter, puisqu'elle a été fondée en 1839, mais lorsque la loi separe dans les écoles les indiens des anglo-indiens et des européens, l'école Saint Gabriel, en 1907, fut réservée à l'Instruction et à l'éducation de la jeunesse indienne.

Mme Smith est morte à Vancouver

Vancouver. 5. — Mme Mary Ellen Smith, qui fut la première femme à faire partie du cabinet d'un parlement britannique, est décédée hier à l'âge de 72 ans. Elle était malade depuis le 22 avril, alors qu'elle perdit connaissance sous le coup d'une hémorragie cérébrale.

Plusieurs accidents mortels dans la région de Montréal

Un jeune homme de 19 ans, Léo Brunet, se noie en face de Valois. — D. R. Brown, de Verdun, se jette en bas d'un pont. — Deux ouvriers perdent la vie à St-Martin et à Montréal.

ACCIDENTS DE TRAVAIL

MONTEAL. 5. — Un jeune homme de dix-neuf ans, Léo Brunet, de Valois, s'est noyé, hier soir, vers 5 h. 25, à trois cents pieds environ à l'ouest du Country Club, à Valois. On a repêché son corps moins de deux heures plus tard, mais c'est en vain qu'on a tenté de le ramener.

Pas de hausse à craindre, dit M. J.S. Bock

MONTEAL. 5. — A l'issue de l'Assemblée de la Commission des Produits Forestiers, tenue hier midi, M. J. S. Bock, commissaire, a déclaré que l'on dispose actuellement d'un gros approvisionnement de bois de chauffage pour l'hiver prochain, et qu'en conséquence le public n'a pas à craindre d'augmentation des prix.

Il faut encore 120 millions

Lorsque vous allez faire vos achats, vous nous rendez service en disant au marchand que vous avez lu son annonce dans l'Action Catholique.

L'ACTION CATHOLIQUE

Le journal qu'il faut lire pour vous bien renseigner sur toutes les questions et pour vous assurer des commentaires impartiaux.

Vingt-sixième année

No 8157

QUEBEC — Canada — Vendredi, 5 mai 1933

Edition Quotidienne : 2 sous le numéro

La Cie de construction poursuit la ville pour un montant de \$362,596

Il s'agit de procédures en dommages et en annulation de contrat. — L'hon. M. J.-N. Francoeur est le procureur de la demanderesse. — Cette action promet de donner lieu à d'importants développements.

A PROPOS DU FAMEUX RESERVOIR

Grande fête le 18 mai à Donnacona

La paroisse se prépare à célébrer avec éclat les noces d'argent du curé d'Église.

LE PROGRAMME

Les paroissiens de Sainte-Agnès de Donnacona célèbreront avec un éclat exceptionnel la solennité du jubilé d'argent sacerdotal du curé d'Église, M. l'abbé E. Groleau.

Ces démonstrations commenceront le jeudi, 18 mai, et dureront quatre jours.

La première journée est consacrée aux enfants. Le programme comporte une messe solennelle à 7 h. a.m., communion générale des enfants, chant par la chorale du Collège et des élèves du Collège, à 9 h. 15 il y aura messe par M. l'abbé Oscar Genest, du Séminaire, sur la vocation sacerdotale et religieuse, et Bénédiction du St-Sacrement. A cette cérémonie, ce sont les élèves du Collège qui feront le chant.

Le vendredi, 19 mai, sera la journée des hommes et des jeunes gens. Le matin, à 7 h., messe solennelle et communion générale. Le soir, à 7 h., messe solennelle d'adoration prêchée par le Révérend Père Lelièvre, O.M.I. Sujet: "Le Prêtre et l'Eucharistie".

La chorale paroissiale exécutera un beau programme musical à cette occasion.

Au cours de la journée les Ligueurs se succéderont et formeront une garde d'honneur au St-Sacrement.

La journée du samedi, 20 mai, est consacrée aux Dames et Demoiselles. Le matin, à 7 h., messe solennelle et communion générale.

A 9 h. 30, messe des dames et demoiselles chantée par le jubilaire avec sermon de circonstance sur "Les grandeurs du Prêtre", par M. l'abbé J.-Adolphe Laberge, curé de la paroisse des Saint-Martyrs Canadiens.

A 2 h. 30, Vêpres solennelles.

Le soir, à 7 h., clôture des fêtes. Présentation d'hommages par M. l'abbé Pelletier, marguillier en charge, réponse du jubilaire et Bénédiction du T. S. Sacrement.

A Maizerets

Dimanche prochain, sept mai, à 3 h. de l'après-midi, heure avancée, il y aura sermon par le Révérend Père Carrier, S.S.S., dans la chapelle des Servantes du St-Sacrement, à St-Pascal-Baylon, Maizerets, pour les Dames et Demoiselles de la Garde d'Honneur.

Confirmation

Son Excellence Monseigneur F.-X. Ross, évêque de Gaspé, présidera demain, en la chapelle des Soeurs de la Charité une cérémonie de confirmation. Plus d'une cinquantaine d'enfants seront confirmés à cette occasion.

M. l'abbé Bourdages part pour l'Europe

M. l'abbé Alcide Bourdages, curé de Port-Daniel, diocèse de Gaspé, part cet après-midi pour un voyage en Europe. Il fait partie du groupe de voyageurs de "L'Action Catholique". M. l'abbé Bourdages reviendra au Canada avec le dernier groupe de voyageurs, soit le 28 juin.

Nominations provinciales

M. Philippe-Auguste Noël, avocat de Québec, vient d'être nommé officier en loi au Secrétariat provincial, à la suggestion de l'hon. J.-N. Francoeur, secrétaire intermédiaire. Le Cabinet a également nommé M. Albert Pélissier, de Ville-Marie, greffier de la Cour du Magistrat pour le district électoral de Temiscoum.



Mgr Camille Roy, P.A., V.G., est revenu à Québec hier, après un voyage de 3 mois en Europe, où il a donné des conférences en Sorbonne et dans plusieurs autres milieux universitaires.

Magnifique causerie de M. Lapointe

Sous les auspices de la section St-Dominique de la St-Jean-Baptiste. — Le patriotisme, tel que l'entend l'orateur.

JOLI CONCERT

M. Simon Lapointe, C.R., vice-président de la Commission des Accidents du Travail et ancien président général de la Société St-Jean-Baptiste, s'est adressé hier soir, à un bel auditoire pour dire comment il entendait le patriotisme. M. Lapointe parlait sous les auspices de la section St-Dominique de la St-Jean-Baptiste et fut présenté par le président de cette section, M. Léon Pelletier, C.R. La soirée était sous la présidence du R. P. Martin qui remercia le conférencier.

Le patriotisme, comme l'entend M. Lapointe, c'est un sentiment intense et vrai de nos devoirs envers la patrie, avec la volonté forte et persévérante de nous en acquiescer. M. Lapointe, c'est un sentiment intense et vrai de nos devoirs envers la patrie, avec la volonté forte et persévérante de nous en acquiescer.

Cette soirée fut agréablement d'un magnifique programme musical gracieusement exécuté par des artistes de la paroisse.

Le programme musical était le suivant: Le vent, Alkan; Étude de Concert, MacDowell; Par Mlle Mamie Martel.

Chant: Lettres d'Amour, C. Chaminade; Souvenirs du Jeune âge, F. Hérold.

En rappel: Vous aimerez demain, E. Lavigne; Par M. l'abbé Muriel Hall.

Au piano d'accompagnement: Mlle Marguerite Magnan.

Nouvelle alerte

Les pompiers ont été appelés ce matin au No 146 Boulevard Langelier où un commencement d'incendie venait de se déclarer dans la cave d'une propriété de deux étages. Les flammes jaillissaient d'un coin où se trouvaient quelques poubelles. Avec l'aide d'extincteurs chimiques, les pompiers du poste No 3 dirigés par le capitaine Bruneau ont rapidement contrôlé cet incendie.

L'alarme a été enregistrée à la boîte 571 à 8 h. 35 et à 9 h. 15 les pompiers retournaient aux casernes. Les dommages sont peu élevés.

Chez les Voltigeurs

La réception annuelle au mess des officiers du régiment Voltigeurs de Québec, aura lieu demain soir au Manège Militaire, l'honneur du lieutenant-colonel A.-J. Laliberté, V.D., ancien commandant de cette unité militaire, et du nouveau commandant des Voltigeurs, le major Philippe Ouellet, V.D.

Plusieurs personnages en vue du monde militaire assisteront à cette fête qui promet d'être très brillante. Toutes les unités de la ville seront représentées à cette réception qui revêtira la forme d'un banquet.

L'honorable juge Dorion à la radio

L'honorable juge C.-E. Dorion, de la Cour d'Appel, sera le prochain conférencier à l'heure radiophonique donnée chaque semaine sous les auspices de la Société St-Jean-Baptiste. L'hon. juge Dorion traitera le sujet suivant: "Ce que l'Éminence le Cardinal Villeneuve attend de nos diocésains en fait d'apostolat laïque".

Comme pour les conférences précédentes, M. Wheeler Dupont, avocat, secrétaire général de la Société, présentera le conférencier.

La France connaît mieux notre pays et lui porte un intérêt grandissant

C'est l'impression que rapporte de son voyage en Europe Mgr Camille Roy. — Malheureusement, les Français n'ont pas à leur disposition les livres qui pourraient nous faire connaître. — Arrivée à Québec hier après-midi. — Heureuse traversée. — Importante mission outre-mer. — Réceptions officielles. — Voyage à Rome et audience privée du Saint-Père. — Son Éminence le cardinal.

OPTIMISME ET PESSIMISME

(Par Louis-Philippe ROY)

"Les Français sont avides de connaître le Canada, tout particulièrement le Canada français, mais ils n'ont pas à leur disposition les livres qui pourraient nous faire connaître. Il faudrait à nos littérateurs, des écrivains qui prendraient l'initiative et le risque de propager nos ouvrages canadiens à l'étranger".

Telle est l'impression que rapporte Monseigneur Camille Roy, d'une mission dont le but principal était justement de faire mieux connaître notre Canada littéraire.

Parti depuis trois mois, le Recteur de Laval s'est rendu tout d'abord à Paris où il a prononcé cinq conférences en Sorbonne, puis plusieurs autres conférences à Lyon, Lille, Nancy, Strasbourg, Poitiers, etc. Partout Monseigneur s'est efforcé de nous faire connaître et les journaux français nous ont appris avec quelle éloquence et quel succès!

Après cette tournée de conférences Mgr le Recteur s'est rendu à Rome où Sa Sainteté lui accorda une audience privée d'une demi-heure. Puis mardi dernier, il s'embarqua pour revenir en Amérique.

A trois heures moins un quart, il arrivait à Québec. C'est Monseigneur François Pelletier qui le reçut. M. Rosaire Gingras, E. E. M., président de l'Association Générale des Étudiants de Laval, ainsi que M. Levesque, président élu, s'étaient également rendus pour l'arrivée du train. Aux journaux qui sollicitaient une entrevue, Monseigneur Camille Roy donna rendez-vous immédiatement à l'Université.

HEUREUSE TRAVERSÉE

La traversée a été idéale! déclare de suite Monseigneur. Mer paisible, ciel d'azur; il nous fallait un contretemps cependant; nous l'avons eu en arrivant. Au moment où le "Comte de Savoie" allait s'engager dans le canal qui conduit au quai de New-York, un brouillard épais rendit toute navigation impossible et nous pourrions nous avoir été retardés de 15 heures.

Des larmes de joie au quai, j'ai pris le train et ce matin j'étais à Montréal. Je suis enchanté de me retrouver au bon vieux Séminaire, dans notre cher Québec. C'est beau voyager, ajoute le Recteur, mais on est toujours content de revenir chez soi!

LA LITTÉRATURE CANADIENNE

Et nous allons vous obliger à retourner immédiatement, observe un confrère. Y retourner pour la pensée alors que les souvenirs sont si frais. C'est agréable, de répondre aimablement Monseigneur. J'ai constaté que le Canada économique et politique était mieux connu et que l'on s'y intéressait davantage. Il est évident que notre évolution nous pose davantage devant les autres pays. Mais ma mission spéciale était de faire connaître un peu plus notre Canada littéraire.

J'ai donné cinq conférences en Sorbonne; c'était le but principal de mon voyage; puis j'ai fait de nombreuses conférences à Lyon, Lille, Nancy, Strasbourg, Poitiers, etc. A une question qui lui fut posée, Monseigneur répond que les conférences en Sorbonne se donnent comme des leçons universitaires. Des résumés d'hommes et de femmes suivent ces leçons qui ont lieu à cinq heures. Dans ce monde universitaire que j'ai rencontré surtout, on est avide de connaître notre littérature mais nous n'avons pas de livres canadiens à la portée d'une clientèle qui nous est sympathique.

Nous avons des oeuvres qui nous feraient connaître si elles étaient répandues là-bas mais on ne peut se les procurer.

Nous manquons d'écrivains disposés à assumer le risque de propager notre littérature à l'étranger. Ceux, ce sont les auteurs qui font tout. Comme ils ont de la difficulté à rencontrer leurs frais, ils ne sont pas anxieux d'encourir de plus grands risques. Témoins de ces insuccès relatifs, les éditeurs hésitent et nous tournons dans un cercle vicieux cependant que l'on continue à nous ignorer. Rares sont les livres canadiens que l'on peut se procurer à Paris. Ce sont les auteurs français qui font notre publicité. Ainsi le livre de Louis Hémon a eu un grand succès. Maria Chardelina a contribué pour beaucoup à attirer l'attention sur nous. On a craint que cet

ouvrage contribuât à nous faire mal juger mais les Français réalisent parfaitement qu'il s'agit là de la vie du colon avec ses mœurs originales et sa saveur.

RECEPTIONS OFFICIELLES

Ces trois mois à l'étranger ont été particulièrement laborieux. Outre les conférences en Sorbonne et dans plusieurs villes, j'ai dû répondre à plusieurs engagements sociaux. Au programme chargé du conférencier, les circonstances m'ont forcé à ajouter tout un programme de réceptions comme Recteur de Laval.

Un groupe de parlementaires m'ont même fait l'honneur d'une réception. M. Desjardins présida le dîner. Ce député voulut bien proposer la santé de leur hôte. Je répondis en parlant de Québec toujours. P. Pius M. Édouard Hébert prononça une aimable allocution de bienvenue d'un quart d'heure. Quand on rencontre cet homme politique, on comprend pourquoi il est si populaire partout en dépit de ses idées si vivement combattues en certains milieux.

Au cours de ce voyage, j'ai rencontré les amis de Laval, les Séminaristes, les Clercs, de la Chapelle, les d'Allais, etc. Le Dr Serpent s'est montré particulièrement aimable et généreux.

Monseigneur Roy nous donne d'autres détails que nous ne pouvons reproduire faute d'espace. D'ailleurs les services de presse nous ont déjà renseignés sur ces réceptions qui se sont multipliées parce que l'Université Laval est tenue en haute estime par ceux qui la connaissent, tout comme son Recteur.

AUPRES DU SOUVERAIN PONTIFE

Mgr Roy n'a pu se rendre à Rome pour les fêtes cardinales. Il est passé en Italie la veille de Pâques.

J'ai eu le grand bonheur d'assister à la solennité de la fête de Pâques à Rome. Le Saint Père a repris cette année une tradition abandonnée depuis 1870. Il officia pontificalement et de la tiare royale et donna la bénédiction "urbis et orbis" en présence de 150 000 pèlerins. Alors retentirent des acclamations d'un enthousiasme indescriptible. Que d'émotion!

Il y a plus de pèlerins à Rome qu'il y en eut même en 1925. Les hôtels sont encombrés et il faut aller chercher un gîte dans la banlieue. Heureusement que nous avons le Collège Canadien!

Vous avez eu une audience, Monseigneur?

Deux audiences. L'une publique, le vendredi dans la semaine de Pâques. Cette audience était accordée aux pèlerins de l'Alliance des Maisons d'Enseignement chrétien et aux Amicales. Suite à la page 9, 2e colonne.

La procession du 24 juin se fera comme d'habitude

Telle est la décision qui a été prise hier soir au cours d'une réunion du Conseil Général de la société St-Jean-Baptiste. — M. Jos. Emond est chargé de préparer le programme récréatif.

MESSE A N.-D. DE GRACE

Nous aurons notre procession de la St-Jean-Baptiste le 24 juin. C'est la décision qui a été prise hier soir à l'Assemblée du Conseil Général de la Société tenue sous la présidence de M. le Commandeur Dr Arthur Leclerc. A cette assemblée, la plupart des présidents de sections étaient présents.

Nous avons déjà annoncé que la messe solennelle du 24 juin serait célébrée à Notre-Dame de Grâce. Les autres grandes lignes du programme ont été tracées hier soir.

M. Jos. Emond, qui s'occupe depuis plusieurs années de préparer le programme récréatif généralement exécuté au Parc de l'Exposition a consenti à s'en occuper de nouveau cette année. Le prix d'entrée sera de 25 sous pour les adultes et de 15 sous pour les enfants non accompagnés. Les enfants qui iront au Parc avec leurs parents ne paieront pas.

M. A. Maheux, président de la section Notre-Dame de Grâce a fait part des activités du comité de la messe. L'on peut être certain que cette cérémonie sera des plus brillantes. Le sermon y sera prononcé par M. l'abbé Ed.-V. Lavergne, curé de la paroisse.

A la fin de l'assemblée d'hier, les membres ont exprimé leur joie de voir que la plage du Foulon sera surveillée cet été et qu'à cette condition elle pourra rester ouverte.

Concert de la chorale Désy à Château-Richer

La chorale Désy, sous la direction de M. l'abbé Jules Rancourt, se rendra dimanche à Château-Richer, où elle donnera un grand concert, sous le patronage de M. le curé P. Leclerc. Ce sera une véritable aubaine pour les citoyens de l'endroit et ceux des paroisses environnantes. La chorale Désy est une des plus puissantes et une des plus homogènes que nous ayons à Québec. Elle a connu de grands succès dans le passé et sous la direction de M. Jules Rancourt, dont toute notre population a été, même, depuis quelques années, d'apprécier le talent et le dévouement, elle n'a cessé de se développer. Le concert commencera à 8 heures.

Importante requête de M. Lacroix

Le représentant de Belvédère veut que le Québec-Power étende son service d'autobus jusqu'aux limites de St-Sacrement.

NOUVELLE LAMPE

L'échevin Wilfrid Lacroix a réclamé hier après-midi au Comité Exécutif des démarches de la part de la ville auprès des autorités du Québec Power, pour que les autobus de cette compagnie assurent à l'avenir un service de la place Jacques-Cartier aux limites de la paroisse St-Sacrement, via la colline Belvédère, et un autre service de l'Avenue des Braves jusqu'aux limites de la même paroisse.

L'échevin Lacroix est d'avis que les communications peuvent être améliorées dans son quartier, et pour cette raison il a invité ses collègues à insister auprès du Québec Power pour que le service d'autobus de cette compagnie couvre un circuit plus étendu.

Le greffier de la ville écrira des aujourd'hui aux autorités du Québec Power pour leur communiquer cette demande.

M. Lacroix a aussi réclamé l'installation d'une lampe à arc au pied de la rue Joffre, un coin très sombre de cette division, puis il a demandé à la ville d'insister auprès du Québec Power pour que le service des tramways Basse-Ville-St-Sacrement, soit continué jusqu'à sept heures le soir avec les gros tramways en service durant le jour. La ville communiquera incessamment avec la compagnie à ce sujet.

A l'heure actuelle, le service direct Basse-Ville-St-Sacrement est discontinué après six heures et les passagers du tramway doivent descendre au point de correspondance de la Jonction Sillery.

Le réservoir des Plaines est étanche

L'échevin Samson tient à mettre fin à une rumeur. — Le maire corrige une autre rumeur au sujet des assurances.

AU COLISEE

Suivant une déclaration faite hier après-midi, par le maire Lavigne au cours de la séance du Comité Exécutif, le réservoir des Plaines d'Abraham n'a jamais été asséché contre le feu, mais il est assuré contre les dangers d'une explosion, de la foudre, des tremblements de terre et la menace des dynamites.

Le maire a fait cette mise-au-point, après qu'un journal eût prétendu que le réservoir était couvert par des assurances-feu.

"Il y a deux ans", dit le maire, "nous avons eu des menaces de la part de certaines personnes. On voulait faire sauter le réservoir. Sur des renseignements qui nous avaient été fournis, nous avons trouvé une bonne quantité de dynamite aux environs du réservoir." Sur les circonstances, il était de notre devoir de protéger la propriété des citoyens et nous avons pris des assurances, non pas des assurances-feu, mais des assurances contre les dommages à la propriété. J'espère qu'il n'y aura plus de menaces de ce genre, et que les intéressés voudront bien mettre les choses au point."

L'échevin Samson a ensuite voulu corriger une autre rumeur. "On a prétendu, dit-il, que le réservoir avait perdu de cinq à six pieds d'eau en 24 heures, mais notre ingénieur des valves qui est sur les lieux m'a informé que le réservoir avait à peine laissé échapper une ligne d'eau."

Le maire a ensuite ajouté que le Collège de l'Exposition était assuré pour \$260,000, mais que cet édifice avait été assuré à sa pleine valeur vu que certains montants étaient encore dus à la ville en rapport avec cette construction.

Victime des filous deux fois consécutives à son premier voyage à Québec

Un brave cultivateur se fait soulagé de \$19, dans une salle de pool et donne ensuite \$15, à un jeune homme qui prétend connaître le voleur et pouvoir le faire arrêter par son père "détective".

ENQUETE DE LA POLICE

Un brave cultivateur venant d'une paroisse peu éloignée de la ville, mais qui se payait pour la première fois le luxe d'une visite dans le grand Québec, a été victime ces jours derniers d'une aventure dont il garde sans doute, un bien pénible souvenir.

A peine arrivé dans la partie basse de la ville, l'infortuné visiteur est tombé aux mains de ses habiles filous qui guettent constamment les étrangers, afin de leur tendre des pièges et de les dépouiller du magot qu'ils portent dans leur gousset.

L'historie de ce visiteur offrirait certainement un côté amusant, et elle ne se rapportait pas à un vol audacieux, vu les péripéties par lesquelles a dû passer la victime de ce filoutage.

Voici, d'après la plainte de l'homme lésé de son argent, quelles sont les circonstances qui ont entouré ce vol.

M. X. vient d'arriver en ville, pour la première fois! Il débambule sur la rue du Pont, et soudain s'arrête devant une vitrine qui l'intéresse. Un individu l'aborde pressant aussitôt: Bonjour l'ami... Bonjour... Bonjour... — Vous arrivez en ville? — Oui.

— Et moi aussi. Je viens de la Malbaie où je possède un gros magasin. J'ai suffisamment d'argent, et je viens de me retirer des affaires. A propos, je désirerais acheter une petite propriété aux environs de la ville. Pourriez-vous me signaler quelque bonne valeur?

— Mais certainement, je répondit l'homme qui devait être filouté peu après. J'ai justement ce qu'il vous faut non loin d'ici. Je serais disposé à vous la vendre à bon prix.

Et, d'une proposition à l'autre, la victime consent à aller prendre quelques verres de bière avec son compagnon d'occasion, avant d'aller visiter la propriété. De la taverne, on se rend à la salle de pool. La partie engage. Résultat, l'étranger venu pour la première fois en ville se fait enlever \$19, par l'individu qu'il avait rencontré sur la rue, et ce dernier a réussi à s'esquiver.

L'affaire ne devait pas en rester là. Un malheureux accompagnait toujours un autre malheureux. Un jeune homme s'approche de celui qui venait d'être filouté.

Mon père est détective, dit-il, et je vais vous aider à retracer celui qui vient de vous soustraire \$19. Venez avec moi et prêtez-moi \$15, pour certaines démarches que j'aurai à faire, mais une fois l'individu arrêté il aura à vous rembourser le tout.

De nouveau le pauvre emballé accepte. Il veut retrouver celui qui l'a ainsi volé effrontément. Il remet \$15, au jeune homme qui l'avait abordé à la table de pool et part en sa compagnie pour aller rejoindre le père de ce jeune homme, soi-disant détective.

Chemin faisant, le jeune homme qui dirigeait son compagnon vers celui qui devait être son sauveur, s'arrête aux côtés d'une superbe maison dans la Côte du Palais. Il dit au visiteur de s'asseoir dans cette machine et de l'attendre pendant qu'il ira chercher son père. Voici la machine de mon père, dit-il, je vais aller chercher, et nous nous lancerons à la poursuite du voleur. Sur ces mots, le jeune homme entre dans une maison quelconque. L'homme attend plus de deux heures (tousjours assis dans la machine d'un brave citoyen qui avait été laissé en stationnement à cet endroit) mais le jeune homme ne revient pas...

Las d'attendre ainsi, le pauvre visiteur se rend porter plainte à la police. Pour s'être confié ainsi au premier venu, il est retourné chez lui avec \$34, de moins en poche.

LES GOULETTES

Partiront aujourd'hui: Capt. N. Mailoux, pour la Baie St-Paul.

Capt. Jos. Gagné, pour la Malbaie et Pointe au Pic.

Capt. Jos. Rouleau, pour Kamouraska, St-Alexandre, St-André, St-Pascal et St-Germain.

Capt. E. Chouinard, pour St-Jean Port-Joli.

Capt. Alph. Degagné, pour l'Isle aux Coudes.

Capt. Ph. Guimond, pour Méchin rapécus.

Capt. Art. Michaud, pour Trois-Pistoles et St-Simon.

Capt. J.-B. Gagné, Cap Chat, Matane, Rimouski, Mont-Joli et Ste-Famille.

Capt. T. Pioze, Matane, St-Luc, Ste-Félicité.

Marée haute aujourd'hui à 2.27 a. m. et 2.42 p. m.

A ORLANDO ?

Orlando, 22. — On a appris ici que les N. Y. Giants, de la Ligue Nationale de baseball, songeraient à venir faire leur entraînement, le printemps prochain. Les Giants se sont entraînés à Los Angeles, ce printemps, mais les tremblements de terre ont causé des craintes aux joueurs qui préféraient déménager en 1934.

Un poteau est cassé à sa base

Par une automobile. — Le choc est très violent. — Pas de blessés, mais la machine a subi des dommages considérables.

AVENUE CARTIER

Une automobile a littéralement coupé un énorme poteau hier après-midi, sur la Grande Allée. L'opération se fit cependant aux dépens de la machine dont le radiateur a été enfoncé de quelques pouces.

L'accident s'est produit vers quatre heures. L'auto montait l'Avenue Cartier, occupée par deux dames. En arrivant sur la Grande Allée, l'auto tourna à gauche. La dame qui était au volant perdit alors le contrôle du volant et la machine décrivit une courbe pour aller s'arrêter sur un énorme poteau dont le diamètre mesure une vingtaine de pouces. Le poteau fut coupé près du sol comme si on avait employé un grand marteau à la place d'un marteau à main. La position verticale, retenue par les fils.

Le pare-choc de l'auto s'éleva et le radiateur fut enfoncé. Le choc est si violent que l'auto a subi des dommages considérables.

On croit qu'un lieu d'appliquer les freins, la conductrice mit le pied sur l'accélérateur. La machine, un Pontiac sedan a subi de graves dommages.

Des démarches viennent d'être entreprises par la Ligue Catholique féminine. — Lettre à la société St-Jean-Baptiste.

A 9 HEURES 30

De nouvelles démarches viennent d'être entreprises par la Ligue Catholique féminine en vue de l'établissement du couvre-feu pour les enfants, le soir, dans les limites de la ville de Québec.

Suivant les désirs de cet organisme, les enfants non accompagnés de leurs parents, ne pourraient circuler dans les rues de la ville après 8 h. 30 du soir pendant l'hiver et 9 h. 30 au cours de la belle saison.

Une lettre portant la signature de madame Joseph Lallier, présidente diocésaine de la Ligue Catholique féminine, et recommandant le couvre-feu pour les enfants vient d'être transmise à M. le Dr Arthur Leclerc, président de la société St-Jean-Baptiste.

Or, comme l'année dernière la St-Jean-Baptiste avait réclamé des autorités municipales l'établissement du couvre-feu, on a décidé hier au cours de l'assemblée des membres de notre société nationale, de s'en tenir à l'attitude prise l'année dernière.

Dans sa lettre en faveur du couvre-feu, la Ligue Catholique féminine dit, que cette démarche pour la protection morale des enfants, a été approuvée par Son Éminence le cardinal Villeneuve, et que dans nombre de villes canadiennes cette mesure du couvre-feu a donné d'excellents résultats à la grande satisfaction des autorités religieuses et civiles de ces centres.

5 RATs DE CALE

Cinq passagers qui ont voyagé clandestinement sur des navires arrivés ces jours derniers à Québec, sont actuellement détenus par les officiers d'immigration à Québec et attendent que le Ministère ait décidé de leur sort. Tous ont été découverts en cours de route et furent remis entre les mains des officiers en arrivant à Québec. Ces passagers ont de fortes chances de retourner d'où ils viennent.

A l'Hôtel Laval: Réunion de la Société Médicale des Hôpitaux Universitaires, à 8 heures, ce soir.

A l'Hôtel-de-Ville: Séance du Conseil de Ville à 8 heures, ce soir.

AUJOURD'HUI

Chez les ouvriers: — A la Hourse du Travail, fraternité nationale des plombiers et électriciens; au Secrétariat, Cercle d'études du Sacré-Coeur.

A l'Hôtel Laval: Réunion de la Société Médicale des Hôpitaux Universitaires, à 8 heures, ce soir.

A l'Hôtel-de-Ville: Séance du Conseil de Ville à 8 heures, ce soir.

"L'Actionnaire connaît le Christ"

L'ACTION CATHOLIQUE

Organe de l'Action Sociale Catholique Directeur, Jules DORION

QUEBEC, LE 5 MAI 1933

Premier Québec

Les affaires reprendront

avec le pouvoir d'achat

Il se promène dans le monde des souffleurs d'optimisme et de pessimisme. Les uns et les autres sont également dangereux, parce qu'ils poussent les gens à exagérer. Inutile de dire ici que nous ne confondons pas les optimistes avec les excellents gens que sont les propagateurs d'idéal.

Il nous faut de l'idéal comme de l'espérance. Mais il ne faut pas confondre l'idéal, la confiance, l'espoir avec ces formules creuses propres à bourrer les gens et à les faire s'endormir dans une fausse sécurité, ou du moins dans une sécurité compromise.

C'est assez dire qu'il doit exister un optimisme voisinant le courage et la confiance. L'optimisme bien placé est un secret de relèvement.

Mais il ne faut pas jouer avec les formules, continuer à antonner le chant gai si on sait que tout le monde souffre d'une extinction de voix. Dans ce dernier cas, mieux vaut de beaucoup offrir un remède.

C'est la réflexion qui nous vient à la lecture d'un rapport, publié dans la "Gazette", fait par le président du Pacifique Canadien.

M. Beatty, président du Pacifique Canadien, est un excellent homme. Comme bien d'autres, il a le tort de voir d'avance tout en rose, quand, de consentement universel, tout n'est pas rose du tout.

M. Beatty fut un de ceux qui ne voyait de prospérité que dans l'immigration. Le chômage était depuis longtemps commencé qu'il demandait encore d'importer des bras toujours plus nombreux pour partager le manque de travail que nous avions. S'il disait ce qu'il pense il affirmerait peut-être encore demain que nous devons remettre sur pied notre politique d'immigration intense.

Son raisonnement est bien simple, et des économistes étudiant notre problème de loin, le corroborent. Plus nous aurons de consommateurs, plus nous pourrions produire pour satisfaire à leurs besoins. Et plus nos chemins de fer auront de marchandises à transporter.

C'est un calcul juste mais qui ne tient pas compte des accidents. D'après les calculs des ingénieurs, le premier pont de Québec ne devait pas tomber; d'après d'autres calculs il suffisait de quatre vis pour monter la travée centrale. Les calculs étaient bons, mais des accidents sont survenus qui les ont mis en miettes, on sait à quel prix.

Pour le moment, le président du Pacifique se réjouit du fait que sa compagnie est physiquement en excellente santé et qu'il ne suffira que d'une reprise du trafic pour faire revenir la prospérité. Son raisonnement est juste, mais il reste à savoir s'il se réalisera bientôt.

Mieux vaut regarder les choses en face que de se blaguer continuellement. On ne se nourrit pas de rêve.

Le trafic peut renaître, il renaîtra, c'est certain, mais il faudra auparavant corriger bien des choses. Le trafic dépend du commerce, le commerce correspond au pouvoir d'achat.

Quel est actuellement le pouvoir d'achat du peuple? Pratiquement nul et les chemins de fer eux-mêmes s'efforcent de le diminuer en réduisant les salaires de leurs employés. On s'étonne de constater que des marchandises offertes à un prix ridiculement bas ne trouvent pas preneur, et c'est pourtant normal. Vous aurez beau offrir à vingt sous un objet qui en vaut cent que vous le garderez dans vos tablettes, si le consommateur n'a que dix sous à dépenser.

"America" avait raison d'écrire l'autre jour que le régime des diminutions de salaires ne profite ni au travail ni à la société. Ce régime des diminutions de salaires accentue la crise tout simplement, ou contribue à la prolonger.

Le trafic reprendra le jour où les gens auront de l'argent pour acheter. Tant que le dixième de la population vivra sous les secours directs, c'est-à-dire ne mourra pas de faim tout simplement, la circulation des marchandises n'augmentera pas.

Il est inutile de promettre la prospérité pour demain, car nous ne l'aurons pas demain, si nous ne nous hâtons de refaire des finances internationales, nationales et publiques normales. On boucle laborieusement les budgets, mais cela ne veut pas dire que les budgets sont véritablement bouclés. Ces bouclages ne sont souvent que des manœuvres d'acrobatie.

Le budget de la ville de Québec est bouclé, dit-on. Ce n'est vrai que sur le papier.

Le budget de la province est bouclé avec un surplus probable. Le papier aussi nous le dit.

Le budget fédéral est bouclé ou se bouclera en attendant qu'il se déboucle une fois de plus.

Tous ces bouclages nous permettent de dormir pendant quelques mois dans une fausse sécurité, et c'est tout. Nous bouclerons véritablement le jour où nous aurons déposé le fardeau trop lourd de nos dettes, le trafic et les affaires reprendront le jour où il existera une fois de plus un pouvoir d'achat.

Ce jour-là, les chemins de fer comme les autres entreprises pourront dire: Eh bien, ça marche!

Thomas POULIN

PETITES NOTES

La domination française

Nous avons sous la main un fragment de feuillet apparemment distribué comme annonce par un groupement quelconque s'occupant

de tourisme. La circulaire est imprimée en français. Si les étrangers de langue française apprennent leur histoire du Canada au moyen de cette feuille, ils auront une bien faible idée de la domination française. Et cela nous amène à poser une question: quelle attention donne-t-on, dans les écoles canadiennes, à l'histoire de la do-

mination française? Question très pertinente aux yeux de ceux qui veulent sincèrement l'unité canadienne.

Si nos compatriotes de langue anglaise ignorent qu'il y a eu une véritable fondation de pays avant le traité de Paris, nous ne pouvons guère nous étonner de les voir portés à considérer de la même façon les Canadiens français, descendants de pionniers, et les immigrants importés ici à coups de piastres il y a quelque dix ou vingt ans. (Ce traité de Paris n'est-il pas lui-même la meilleure preuve qu'il y avait en Nouvelle-France toute une civilisation bien avant la conquête de ce pays neuf par l'Angleterre?)

Pouvons-nous émettre le vœu que, dans toutes les écoles du Canada, on enseigne au moins un peu l'histoire de la domination française, afin de permettre à tous de saisir la différence, au point de vue canadien, entre les Canadiens français attachés à ce pays par tous les liens du passé, et les immigrants tout fraîchement débarqués, posés ici comme l'oiseau sur la branche, regrettant souvent de voir fermée la porte de l'Oncle Sam?

Si nos concitoyens de langue anglaise connaissent mieux la domination française, probablement les mots majorité et minorité perdraient-ils, à leurs yeux, une partie de leur importance. Et ce serait tant mieux!

E. L.

Espoir.

Les entretiens de Washington redonnent un peu d'espoir au monde. Les représentants des pays qui ont rendu visite au président américain ont dit leur grande satisfaction des conversations qu'ils ont eues. Il y a lieu d'espérer que la guerre économique qui a suivi le grand conflit à la façon des guerres de partage d'autrefois va bientôt se terminer.

Jusqu'ici on se demandait ce que pourrait bien être la prochaine conférence économique, mais depuis que l'homme qui tient la clef de la situation mondiale a tendu la main aux autres pays, on veut hâter cette conférence en qui on fonde bien des espérances.

Cependant, M. Herriott le disait l'autre soir à New-York, ce n'est encore que le commencement, commencement encourageant si on veut, mais commencement tout de même du travail de paix.

Commencer est beaucoup.

T. P.

Reboisement.

On va planter un million d'arbres au camp de Valcartier. L'idée est excellente, puisqu'on se trouve sur un sol bon tout au plus à la culture du bois. C'est l'intention aussi chez nos voisins américains de procéder à un certain reboisement. Nous avons défriché trop souvent à l'aveuglette.

Mais il nous semble que la politique de reboisement des terres incultes devrait être la réponse à une autre politique de défrichement, celle-là, des terres propres à la culture. Si nous agrandissons avec raison le domaine des marchands de bois, ajoutons aussi des haies au domaine de l'agriculture.

Chaque chose à sa place.

T. P.

Quelques livres

POUR VOUS

Voici quelques livres que vous pouvez vous procurer facilement et qui charmeront vos loisirs tout en vous instruisant.

L'Académie Canadienne St-Thomas d'Aquin. — Sa fondation.

Rapport de sa première session. (Novembre 1930). \$1.00, par poste.

Les Merveilles de Massabieille. (Abbé S. Pruvost). — Histoire des 18 apparitions et de l'œuvre de Lourdes. Ouvrage orné de belles gravures et qui a grande valeur aux Etats-Unis. Il se prête facilement pour lecture durant le mois de Marie. Edition richement cartonnée. \$1.25, par poste.

Précis de Théologie Morale Catholique. (Héribert). — Ouvrage en français adapté aux règles du nouveau Code de droit canonique. Très pratique pour tous les prêtres, particulièrement pour ceux adonnés au ministère paroissial. \$1.75.

L'Avenir de la jeune fille. (Manis). — Que vais-je faire? Tester fille ou me marier? \$0.10 sous l'unité, la douzaine \$1.20.

Le Canada. (Larousse). — Un livre contenant une série de 312 superbes photographies en couleurs des provinces Maritimes aux Montagnes Rocheuses. \$2.00.

La Morale des Plages. (Abbé Panneton). — Costumes de bain, Flânerie sur la plage... Bains mixtes. Réédition de préjugés divers. Brochure à faire connaître. \$0.05 sous l'unité, \$3.50 la douzaine.

En achetant ces livres à la Librairie de l'Action Sociale Catholique, vous pourrez consulter une liste de livres qu'il vous plaira d'ajouter à votre bibliothèque.

Electricité, trusts, économie, pouvoir d'achat et avenir des Canadiens français

Les exigences multiples du bureau et de l'actualité ne doivent pas nous faire oublier de considérer au moins sommairement, comme nous l'avons promis, d'ailleurs, un prétexte invoqué par un avocat de la Québec Power, au Comité des Billes Power, pour justifier les prix élevés de l'électricité dans Québec: l'économie pratiquée par les Canadiens-français.

Quand on pense que nous avons failli oublier de relever cette cocasse assertion!

Eh! oui, si nous payons l'électricité cher, c'est parce que nous sommes économes. Cela vous étonne, n'est-ce pas? Au Trust, rien n'est impossible, pas même l'inversement.

La multiplication fantaisiste des capitaux, la distribution plantureuse de bonis, tous le coulage résultant du pyramillage des compagnies, la souscription clandestine aux caisses électrolaires, etc., rien de cela n'influence le niveau des prix de l'électricité: nous payons cher parce que nous sommes économes, et rien que pour cela.

C'est là le dernier mot de l'économie politique et sociale telle que conçue par le Trust.

Eh! bien, parlons d'économie, causons d'épargne! Est-il bien vrai que nous ayons conservé les habitudes frugales de nos pères? Est-ce que nous ne dépensons pas plutôt au fur et à mesure ce que nous gagnons? Comment expliquer, autrement, cette gêne qui envahit notre société tout entière dès la première apparition du chômage?

Un soleil qui nous donne de l'économie, à la Législature, par le Trust, tout le monde avait entendu bien plus souvent déplorer la prodigalité de nos compatriotes que louer leur esprit d'économie. Il nous faudra donc tout changer notre manière de juger nos compatriotes sur ce point.

Et si le Trust est sincère en faisant l'éloge de notre esprit d'économie, il va sans doute mettre fin à la poursuite pour l'avenir (nous ne lui en faisons cependant pas reproche) pour amener nos gens à consommer plus d'électricité; probablement même regrette-t-il d'avoir incité ses clients à consommer quelques kilowatts-heures de plus... comme il le regrette sans doute d'avoir vendu à notre public si économe des accoutrements imbéciles d'eau, qui n'ont de la valeur qu'en tant que le même public paye des prix exorbitants pour l'électricité.

Mais approfondissons davantage la question. L'économie est une vertu qui doit se concevoir et se pratiquer, comme toutes les autres vertus, avec intelligence.

Il importe moins, pour la bonne économie domestique, industrielle et commerciale, de dépenser peu d'électricité que de tirer un parti avantageux de la quantité consommée.

Ainsi, par exemple, si, en multipliant le nombre des lampes, on protège la vue des gens, si, par la cuisson électrique, par le balayage électrique, par la réfrigération électrique, par le blanchissage électrique et par une foule d'autres opérations électriques, on protège la santé de la famille, si, par la vulgarisation du travail mécanique, on rend moins pénible la tenue de la maison et plus fructueux le labeur des hommes et des femmes, tant à la campagne qu'à la ville, on fait de l'économie, de la bonne économie, la meilleure, puisque c'est de l'économie intelligente.

N'allons donc pas enseigner à nos gens l'économie sous forme de la plus rébarbative et la moins féconde. L'économie, ce n'est pas la lésinerie, mais l'utilisation rationnelle de ce que l'on possède en vue d'en tirer le parti le plus avantageux. Gardons-nous d'appeler de l'économie l'habitude de ceux qui s'appauvrissent en reculant devant les dépenses requises par une considération ingénieuse de leurs besoins.

Voilà l'aspect individuel de la question. Au point de vue social — c'est vrai qu'il se désintéresse généralement de ces considérations — le Trust se trompe encore beaucoup plus grandement. Hâtons-nous, en apportant ici deux arguments que nous laissons aux lecteurs le soin facile de développer.

Premièrement, l'électricité est un produit de chez nous, alors que le charbon est une importation qui nous coûte chaque année des millions, dont certains vont à un trust apparenté de plusieurs façons au trust de l'électricité. (Nous invitons nos lecteurs à prendre connaissance du rapport McGregor, éditant comme le rapport de la Commission nationale d'enquête sur l'électricité publié il y a trois ans à Québec.)

Remplacer le charbon par l'électricité partout où la chose est possible, c'est donc faire réaliser à la collectivité québécoise une économie de plusieurs millions de piastres par année.

Deuxièmement, l'électricité engendrée par les cours d'eau — c'est le mode de génération généralement employé dans Ontario et dans Québec — coûte un "capital qui ne se mange pas". Si nous utilisons cinq millions de chevaux-vapeur en 1933, il n'y a aucune raison pour que ce précieux fluide se raréfie en 1934 et les années suivantes. Qu'il ait des turbines ou qu'il n'y en

ait pas au pied de nos chutes, que ces turbines tournent ou restent immobiles, l'eau coule avec la même générosité, la source garde sa fécondité, la quantité d'énergie latente reste la même. On doit donc conclure ainsi: ce qui est du gaspillage, c'est de ne pas mettre à la portée du peuple, pour son progrès et son bien-être, une électricité qui existe virtuellement ou effectivement et qui se perd à cause des prix inaccessibles. Et ce qui serait de l'économie, ce serait l'utilisation, à la place du charbon importé pour notre appauvrissement, des millions de chevaux-vapeur qui se perdent au pied de nos immenses pouvoirs d'eau.

Parlons maintenant de notre pouvoir d'achat.

Si nos compatriotes paraissent économes, c'est parce qu'ils ne sont pas riches. Que le Trust ne vienne pas nous leurrer en nous disant doucementement le contraire. L'économie de nos compatriotes est une vertu forcée. Quand ils dépensent moins que leurs concitoyens de langue anglaise, c'est que leur pouvoir d'achat est moindre.

Hélas, ce pouvoir d'achat, c'est-à-dire la richesse des Canadiens-français, il va diminuer sans cesse, aussi longtemps que l'organisation économique de la province de Québec sera dirigée, ou plutôt dominée par les trusts, qui ont intérêt à concentrer la richesse entre les mains de quelques-uns, à avilir la main d'œuvre et à écraser tous ceux qui, du peuple, tentent de s'élever pour leur faire concurrence sous un soleil qui nous donne de l'économie, à la Législature, par le Trust, tout le monde avait entendu bien plus souvent déplorer la prodigalité de nos compatriotes que louer leur esprit d'économie. Il nous faudra donc tout changer notre manière de juger nos compatriotes sur ce point.

Et si le Trust est sincère en faisant l'éloge de notre esprit d'économie, il va sans doute mettre fin à la poursuite pour l'avenir (nous ne lui en faisons cependant pas reproche) pour amener nos gens à consommer plus d'électricité; probablement même regrette-t-il d'avoir incité ses clients à consommer quelques kilowatts-heures de plus... comme il le regrette sans doute d'avoir vendu à notre public si économe des accoutrements imbéciles d'eau, qui n'ont de la valeur qu'en tant que le même public paye des prix exorbitants pour l'électricité.

Mais approfondissons davantage la question. L'économie est une vertu qui doit se concevoir et se pratiquer, comme toutes les autres vertus, avec intelligence.

Il importe moins, pour la bonne économie domestique, industrielle et commerciale, de dépenser peu d'électricité que de tirer un parti avantageux de la quantité consommée.

Ainsi, par exemple, si, en multipliant le nombre des lampes, on protège la vue des gens, si, par la cuisson électrique, par le balayage électrique, par la réfrigération électrique, par le blanchissage électrique et par une foule d'autres opérations électriques, on protège la santé de la famille, si, par la vulgarisation du travail mécanique, on rend moins pénible la tenue de la maison et plus fructueux le labeur des hommes et des femmes, tant à la campagne qu'à la ville, on fait de l'économie, de la bonne économie, la meilleure, puisque c'est de l'économie intelligente.

N'allons donc pas enseigner à nos gens l'économie sous forme de la plus rébarbative et la moins féconde. L'économie, ce n'est pas la lésinerie, mais l'utilisation rationnelle de ce que l'on possède en vue d'en tirer le parti le plus avantageux. Gardons-nous d'appeler de l'économie l'habitude de ceux qui s'appauvrissent en reculant devant les dépenses requises par une considération ingénieuse de leurs besoins.

Voilà l'aspect individuel de la question. Au point de vue social — c'est vrai qu'il se désintéresse généralement de ces considérations — le Trust se trompe encore beaucoup plus grandement. Hâtons-nous, en apportant ici deux arguments que nous laissons aux lecteurs le soin facile de développer.

Premièrement, l'électricité est un produit de chez nous, alors que le charbon est une importation qui nous coûte chaque année des millions, dont certains vont à un trust apparenté de plusieurs façons au trust de l'électricité. (Nous invitons nos lecteurs à prendre connaissance du rapport McGregor, éditant comme le rapport de la Commission nationale d'enquête sur l'électricité publié il y a trois ans à Québec.)

Remplacer le charbon par l'électricité partout où la chose est possible, c'est donc faire réaliser à la collectivité québécoise une économie de plusieurs millions de piastres par année.

Deuxièmement, l'électricité engendrée par les cours d'eau — c'est le mode de génération généralement employé dans Ontario et dans Québec — coûte un "capital qui ne se mange pas". Si nous utilisons cinq millions de chevaux-vapeur en 1933, il n'y a aucune raison pour que ce précieux fluide se raréfie en 1934 et les années suivantes. Qu'il ait des turbines ou qu'il n'y en

ait pas au pied de nos chutes, que ces turbines tournent ou restent immobiles, l'eau coule avec la même générosité, la source garde sa fécondité, la quantité d'énergie latente reste la même. On doit donc conclure ainsi: ce qui est du gaspillage, c'est de ne pas mettre à la portée du peuple, pour son progrès et son bien-être, une électricité qui existe virtuellement ou effectivement et qui se perd à cause des prix inaccessibles. Et ce qui serait de l'économie, ce serait l'utilisation, à la place du charbon importé pour notre appauvrissement, des millions de chevaux-vapeur qui se perdent au pied de nos immenses pouvoirs d'eau.

Parlons maintenant de notre pouvoir d'achat.

Si nos compatriotes paraissent économes, c'est parce qu'ils ne sont pas riches. Que le Trust ne vienne pas nous leurrer en nous disant doucementement le contraire. L'économie de nos compatriotes est une vertu forcée. Quand ils dépensent moins que leurs concitoyens de langue anglaise, c'est que leur pouvoir d'achat est moindre.

Le jardin zoologique de Québec

Faites une visite au Jardin Zoologique de Québec à quelque six milles au nord de la ville, sur le versant des Laurentides et vous serez surpris du beau travail qu'on y fait.

A une demi-lieue de l'église de Charlebourg, au détour de la route qui mène au lac Beauport, un long mur de pierres grises, tout ordinaire, derrière, une grille en fer forgé et, derrière, le bâtiment de l'administration, du gardien, le moulin banal aux longues ailes immobiles, nous sommes arrivés.

La même idée semble avoir présidé à cette oeuvre: faire beau en même temps que pratique.

Dans un style normand, celui de nos vieilles maisons d'autrefois, solides et comme enracinées au sol, s'élève le laboratoire avec sa façade en beau granit dur et sa décoration intérieure, où brillent cornues et instruments de recherches; l'hôpital où les animaux malades sont confiés aux soins des docteurs Brassard et Rajotte; puis la maison du gardien, chaude et confortable derrière ses murs épais; et dans une dévotion du terrain, le cylindre énorme du moulin banal qui rappelle, à cet endroit même, tout un passé de notre industrie locale, et dont la silhouette trapue, avec les bras de ses ailes, jetées, au milieu de cette verdure et des allées bien alignées, une note originale; enfin, au centre, bien placée sous l'oeil du gardien, la ferme expérimentale pour les animaux à fourrure où s'abritent dans de nombreuses cages les sujets divers qui servent d'étude et d'expériences aux experts, pour le plus grand bénéfice de nos élèves.

St comme décor à ce jardin si bien situé, la rivière du Berger, qu'enjambe un pont en béton à l'arche basse, le bruit de l'eau qui coule en rapides successifs, la ligne d'horizon fermée au sud par la vallée de la rivière St-Charles et au nord par les sommets arrondis des montagnes.

Mais c'est le parc des animaux sauvages qui attire surtout le visiteur, plus intéressé à notre faune qu'à l'architecture, très intéressante pourtant, de nos vieilles demeures. Il faut dire qu'il y en a de toutes les grosseurs et de toutes les couleurs, derrière les grilles où ils gardent dans leurs yeux la surprise du nouveau genre de vie auquel ils doivent s'habituer. Chaque espèce possède sa propriété, sa grande, avec tout le nécessaire: arbres, verdure, abris, et c'est une belle leçon d'histoire naturelle que reçoit inconsciemment celui qui, le long de l'avenue centrale, va d'un enclos à l'autre, longtemps attentif à suivre les mouvements rapides du loup et du renard, ceux plus farouches du lynx, les gestes lents du bison, à admirer l'insouciance du moufflon, à regarder dans l'immense volière, qui dresse dans le ciel le réseau tenu de ses mailles, les couleurs variées de nos oiseaux, la nostalgie de l'algie habitée aux grandes hauteurs, à poser caractéristique du héron, de retrouver parmi toutes ces espèces celles qui lui sont plus familières.

Bien d'autres cages s'alignent vides encore; quand elles seront habitées, quand chacune aura reçu son étiquette, que chaque individu aura été classé selon l'espèce, le Jardin Zoologique de Québec deviendra l'endroit par excellence pour s'instruire dans cette branche, trop négligée, de notre culture: l'histoire naturelle. Les nos jeunes devraient aller étudier notre faune; la encore, dans l'arborescence, nos botanistes pourrions, dès cette année, trouver toutes les essences forestières de notre province et aussi une belle collection de notre flore québécoise.

Ce jardin sera également, pour le touriste qui désire se renseigner, un endroit à visiter; surtout il dira à qui l'aura parcouru la richesse de notre pays; il lui rappellera une partie de notre histoire, celle de nos coureurs de bois; et, avec une muse des vieilles choses de chez-nous qu'on ne propose d'imaginer petit à petit, il mettra sous ses yeux un passé, fait de tous les souvenirs d'autrefois, celui que nous nous enfonçons.

JEAN MATHURIN.

"DU SOLEIL SUR L'ETANG NOIR"

M. Ulric Gingras, auteur de deux volumes de poésies, "La Chanson du Peuple" et "Les Gouttes de Fleurs", vient de publier, après un silence de quelques années, un nouveau recueil de poèmes, "Du Soleil sur l'Etang noir", qui enrichit d'un beau volume la liste des Editions Albert Lévêque.

Dans ses deux premiers volumes, M. Gingras s'était attaché presque exclusivement à chanter le sol natal. Dans son dernier, quoique d'une inspiration toujours heureuse, il a abordé les thèmes plus divers, qu'il a classés dans son ouvrage de la façon suivante: Les Sentiers liureux, les Gouttes roses, et croquis verts; Sur la Route terreuse; Les Rimes retrouvées; Au Jardin clos du rêve; Dans la Lumière natale. On trouve dans ces poèmes l'écho d'une sensibilité délicate, un riche vocabulaire, un raffinement de rythmes, de sonorités musicales, un classicisme de style qui pla-t d'autant plus à la plupart des poètes modernes s'abandonnent aux licences les plus hardies et à une ouïe moins heureuse. Gingras a toujours rimé en pur dialecte. Aussi, son souci de la précision, de la perfection de la forme, valant à la poésie canadienne quelques-uns de ses meilleurs poètes d'anthologie.

"Du Soleil sur l'Etang noir" est enrichi de sept gravures sur bois de l'excellent artiste canadien Rodolphe Duguay. L'ouvrage est en vente, au prix de \$1.00 l'unité, chez l'éditeur, 1305 rue Saint-Denis, Montréal, et dans toutes les librairies bien assorties. Québec, 17 avril 1933.

Eug. L'HEUREUX

"L'ACTION NATIONALE"

Etes-vous abonné à l'"Action Nationale"?

Savez-vous que l'abonnement n'en coûte que \$2.00?

Ne pensez-vous pas qu'un réveil patriotique est nécessaire au Canada français?

Pourquoi ne verseriez-vous pas "immédiatement" votre souscription, afin de recevoir les trois premiers numéros publiés?

Le Secrétariat des Oeuvres, 105 rue Ste-Anne peut recevoir votre souscription et la transmettre sans délai à la Ligue d'Action Nationale.

Quebec, 17 avril 1933.

Pierre l'Ermite

La vie qui s'offre

(La "Croix")

C'était un de ces pauvres gas, comme on en croise tant sur le pavé des villes... et qui s'en vont, pitoyables...

Figure pâle, avec une pointe de rouge sur des pommettes jaillantes. Les yeux sont brillants de fièvre... Les mains, moites. La poitrine, creuse.

Tout effort lui est pénible. Il parle avec peine, d'une voix entrecoupée par une toux sèche, qui lui déchire les côtes...

Une nuit, le pauvre gas s'est réveillé, un goût fade dans la bouche. Inquiet, il allume sa lampe, et il s'aperçoit, plein d'effroi, que son mouchoir est taché de sang frais, et que ce sang coule goutte à goutte...

C'est sa jeunesse... c'est sa vie qui s'en va...

Et il ne veut pas mourir encore...

Le médecin est venu. Du premier coup d'oeil, il a jugé la gravité du cas.

Encore un qui va faire un mort. Par conscience professionnelle, il ausculte le malade, pour savoir ce qu'il sait déjà...

Il écoute entre les deux épaules...

Et il dit au pauvre gas: "Ce n'est rien, mon garçon. Seulement, il vous faut de l'air et du soleil..."

Mais, en partant, le médecin murmure, sur le pas de la porte, à la famille anxieuse: "Je ne reviendrai pas, il est perdu..."

— Oh, docteur! — Absolument perdu...

C'était un pauvre gas, comme on en croise tant sur le pavé des villes...

Dans un corps quelconque, il avait une âme en pleine décomposition.

Pauvre âme! D'abord, belle et pure, elle avait été prise par l'atmosphère malsaine du fruit défendu.

Tout l'avait tenté... Camarades... théâtres... journaux... cinéma...

Elle avait trébuché... une fois... deux fois... trois fois...

Puis elle était tombée dans la boue...

Et, enfin, elle avait roulé dans les bas-fonds...

Là, comme les bacilles dans le poumon, tous les vices s'étaient réunis, installés en cette âme...

Et ils avaient grouillé, vers immenses dans le fruit.

Cette âme, elle était devenue une pourriture, une putréfaction avant la mort totale.

Tous les matins, elle se vomissait elle-même.

Et, tous les soirs, elle retournait à son vomissement.

Et cela paraissait devoir durer jusqu'à la catastrophe finale.

Et puis... Et puis... De profonds clameurs! Du fond

de l'abîme, elle cria...

Un jour, cette âme se souvint de son beau printemps en fleurs.

Elle rêva de revivre...

Elle compara le passé et le présent.

Elle éprouva le sentiment, la nostalgie, que ressentit jadis l'enfant prodige quand, au milieu de sa porcherie, il évoqua la vision du pain blanc et de la claire maison paternelle.</

Carnet Social

L'honorable Juge J.-M. Tellier, Juge en Chef de la Cour d'Appel est retourné hier à Montréal après avoir passé quelques jours à Québec.

Madame Oscar Pelletier et sa fille, mademoiselle Annina Pelletier, sont parties hier pour Montréal où elles passeront quelque temps, les invités de madame Stuart Ramsey.

Madame Desmond Clarke est de passage à Montréal pour quelques jours et se retire à l'hôtel Windsor.

M. Hormidas Gariépy, des Trois-Rivières, était à Québec ces jours derniers pour plaider devant la Cour d'Appel.

Mademoiselle Marie Pelletier est actuellement à Victoriaville, l'invitée de mademoiselle Esther Côté.

Mademoiselle Madeleine Berlinguette, des Trois-Rivières, est en promenade chez son oncle, M. Jos. E. Lemieux, de Québec.

Madame John Sheehy est de retour d'un voyage à Oakville, Ont. et à Montréal.

M. J. Eudore Boivin et Raoul Gagnon, avocats de Chicoutimi, étaient à Québec cette semaine pour affaires professionnelles.

M. Stanislas Desmarais, député de Richmond à l'Assemblée Législative, passe quelques jours à Québec.

Madame P. A. Angers est partie pour Montréal où elle fera un bref séjour.

M. Marcel Gagné, d'Arthabaska, est actuellement à Québec pour quelques jours.

Mademoiselle Thérèse Rioux-Durette, de Montréal, passe quelques jours à Québec.

Mademoiselle Rita Walsh, de Montréal, est promenade chez ses parents à St-Pacôme.

Mademoiselle Alice Montminy est à Québec pour quelques jours.

Mademoiselle Rose Rioux-Durette est de retour d'un voyage à New-York et Chicago.

Kerhulu

Grand Restaurant Français
22, rue de la Fabrique

Oeuvre d'art pour le Musée

Le Musée Provincial possède maintenant le buste de la Grande Albani qui contribua pour beaucoup à faire connaître notre province à l'étranger. C'est le fils de la grande artiste, M. Ernest Gye, d'Edmonton qui en fait cadeau à notre Musée afin que se perpétue chez les Canadiens français le souvenir de leur distinguée compatriote qui obtint de si grands succès sur toutes les scènes du monde.

Ce buste en marbre de Carrare était en route depuis plusieurs semaines, à bord du navire "Reverber", du Pacifique Canadien mais des difficultés douanières ont causé un retard prolongé. Grâce à l'intervention de l'honorable M. Dupré, on a obtenu l'entrée en franchise de ce superbe cadeau.

L'honorable M. Dupré vient d'accuser réception du buste d'Albani et a remercié chaleureusement M. Ernest Gye, le généreux donateur.

Saint-Léon

St-Léon, Maskinongé. — Dernièrement avait lieu une partie de sucrerie chez M. Lionel Bastien. Y prirent part: MM. et Mmes Lionel Bastien, Art Coulombe, L. Bastien, Mlle Annette Bastien, Gertrude et Alice Bergeron, Juliette et Genevieve Fréchette, MM. Bernard Auger, Paul Fréchette, Marcel et Gaston Bastien, Philippe et Bertrand Bergeron, E. Lacourrière et G. Labonne, de St-Léon, M. Chas. Ed. Paquin et ses fillettes Gisèle et Agathe, M. et Mme Albert Bussière, de Ste-Ursule.

M. et Mme Lucien Morin de Maskinongé.

Autre partie de sucre chez M. Améric Coulombe. Étaient présents: St-Léon: M. Alphonse Lavallée, M. et Mme Ludovic Marinneau, M. et Mme Ephrem Deschênes, Mlle Rose-Estelle, Fleur-Angèle, Yvonne et Yolande Deschênes, Mlle Fernande Marinneau, MM. Léo Lajoie, Charlemagne Deschênes et Arthur Marinneau.

De St-Vincent de Paul: M. et Mme Alfred Trempe, Mlle Elise et Jeannette Trempe, M. Marcel, Félicien et Réal Trempe, Frédéric St-Louis, De Shawinigan: M. Chas-Ed. Brodeur et M. Jean Claude Saucier et A. Gagnon.

De Louiseville: M. et Mme Denis Barel, leurs enfants Rosaire et Jean-Jacques, M. L. Gagnon, De St-Paulin: MM. Léo Allard et A. Lavallée.

Va et vient.

Mlle Evelina Chevalier en promenade à Montréal.

M. et Mme Roméo Deschênes aux Trois-Rivières.

Mlle Marguerite Girard à Montréal.

M. le curé J.-A. Lavergne à St-Tite à l'occasion de la mort de M. le Curé Leblanc.

M. Philippe Fréchette à Montréal.

St-Léon, Maskinongé. — Dernièrement avait lieu une partie de sucrerie chez M. Lionel Bastien. Y prirent part: MM. et Mmes Lionel Bastien, Art Coulombe, L. Bastien, Mlle Annette Bastien, Gertrude et Alice Bergeron, Juliette et Genevieve Fréchette, MM. Bernard Auger, Paul Fréchette, Marcel et Gaston Bastien, Philippe et Bertrand Bergeron, E. Lacourrière et G. Labonne, de St-Léon, M. Chas. Ed. Paquin et ses fillettes Gisèle et Agathe, M. et Mme Albert Bussière, de Ste-Ursule.

M. et Mme Lucien Morin de Maskinongé.

Autre partie de sucre chez M. Améric Coulombe. Étaient présents: St-Léon: M. Alphonse Lavallée, M. et Mme Ludovic Marinneau, M. et Mme Ephrem Deschênes, Mlle Rose-Estelle, Fleur-Angèle, Yvonne et Yolande Deschênes, Mlle Fernande Marinneau, MM. Léo Lajoie, Charlemagne Deschênes et Arthur Marinneau.

De St-Vincent de Paul: M. et Mme Alfred Trempe, Mlle Elise et Jeannette Trempe, M. Marcel, Félicien et Réal Trempe, Frédéric St-Louis, De Shawinigan: M. Chas-Ed. Brodeur et M. Jean Claude Saucier et A. Gagnon.

De Louiseville: M. et Mme Denis Barel, leurs enfants Rosaire et Jean-Jacques, M. L. Gagnon, De St-Paulin: MM. Léo Allard et A. Lavallée.

Va et vient.

Mlle Evelina Chevalier en promenade à Montréal.

M. et Mme Roméo Deschênes aux Trois-Rivières.

Mlle Marguerite Girard à Montréal.

M. le curé J.-A. Lavergne à St-Tite à l'occasion de la mort de M. le Curé Leblanc.

M. Philippe Fréchette à Montréal.

St-Léon, Maskinongé. — Dernièrement avait lieu une partie de sucrerie chez M. Lionel Bastien. Y prirent part: MM. et Mmes Lionel Bastien, Art Coulombe, L. Bastien, Mlle Annette Bastien, Gertrude et Alice Bergeron, Juliette et Genevieve Fréchette, MM. Bernard Auger, Paul Fréchette, Marcel et Gaston Bastien, Philippe et Bertrand Bergeron, E. Lacourrière et G. Labonne, de St-Léon, M. Chas. Ed. Paquin et ses fillettes Gisèle et Agathe, M. et Mme Albert Bussière, de Ste-Ursule.

M. et Mme Lucien Morin de Maskinongé.

Autre partie de sucre chez M. Améric Coulombe. Étaient présents: St-Léon: M. Alphonse Lavallée, M. et Mme Ludovic Marinneau, M. et Mme Ephrem Deschênes, Mlle Rose-Estelle, Fleur-Angèle, Yvonne et Yolande Deschênes, Mlle Fernande Marinneau, MM. Léo Lajoie, Charlemagne Deschênes et Arthur Marinneau.

De St-Vincent de Paul: M. et Mme Alfred Trempe, Mlle Elise et Jeannette Trempe, M. Marcel, Félicien et Réal Trempe, Frédéric St-Louis, De Shawinigan: M. Chas-Ed. Brodeur et M. Jean Claude Saucier et A. Gagnon.

De Louiseville: M. et Mme Denis Barel, leurs enfants Rosaire et Jean-Jacques, M. L. Gagnon, De St-Paulin: MM. Léo Allard et A. Lavallée.

Va et vient.

Mlle Evelina Chevalier en promenade à Montréal.

M. et Mme Roméo Deschênes aux Trois-Rivières.

Mlle Marguerite Girard à Montréal.

M. le curé J.-A. Lavergne à St-Tite à l'occasion de la mort de M. le Curé Leblanc.

M. Philippe Fréchette à Montréal.

St-Léon, Maskinongé. — Dernièrement avait lieu une partie de sucrerie chez M. Lionel Bastien. Y prirent part: MM. et Mmes Lionel Bastien, Art Coulombe, L. Bastien, Mlle Annette Bastien, Gertrude et Alice Bergeron, Juliette et Genevieve Fréchette, MM. Bernard Auger, Paul Fréchette, Marcel et Gaston Bastien, Philippe et Bertrand Bergeron, E. Lacourrière et G. Labonne, de St-Léon, M. Chas. Ed. Paquin et ses fillettes Gisèle et Agathe, M. et Mme Albert Bussière, de Ste-Ursule.

M. et Mme Lucien Morin de Maskinongé.

Autre partie de sucre chez M. Améric Coulombe. Étaient présents: St-Léon: M. Alphonse Lavallée, M. et Mme Ludovic Marinneau, M. et Mme Ephrem Deschênes, Mlle Rose-Estelle, Fleur-Angèle, Yvonne et Yolande Deschênes, Mlle Fernande Marinneau, MM. Léo Lajoie, Charlemagne Deschênes et Arthur Marinneau.

De St-Vincent de Paul: M. et Mme Alfred Trempe, Mlle Elise et Jeannette Trempe, M. Marcel, Félicien et Réal Trempe, Frédéric St-Louis, De Shawinigan: M. Chas-Ed. Brodeur et M. Jean Claude Saucier et A. Gagnon.

De Louiseville: M. et Mme Denis Barel, leurs enfants Rosaire et Jean-Jacques, M. L. Gagnon, De St-Paulin: MM. Léo Allard et A. Lavallée.

Va et vient.

Mlle Evelina Chevalier en promenade à Montréal.

M. et Mme Roméo Deschênes aux Trois-Rivières.

Mlle Marguerite Girard à Montréal.

M. le curé J.-A. Lavergne à St-Tite à l'occasion de la mort de M. le Curé Leblanc.

M. Philippe Fréchette à Montréal.

St-Léon, Maskinongé. — Dernièrement avait lieu une partie de sucrerie chez M. Lionel Bastien. Y prirent part: MM. et Mmes Lionel Bastien, Art Coulombe, L. Bastien, Mlle Annette Bastien, Gertrude et Alice Bergeron, Juliette et Genevieve Fréchette, MM. Bernard Auger, Paul Fréchette, Marcel et Gaston Bastien, Philippe et Bertrand Bergeron, E. Lacourrière et G. Labonne, de St-Léon, M. Chas. Ed. Paquin et ses fillettes Gisèle et Agathe, M. et Mme Albert Bussière, de Ste-Ursule.

M. et Mme Lucien Morin de Maskinongé.

Autre partie de sucre chez M. Améric Coulombe. Étaient présents: St-Léon: M. Alphonse Lavallée, M. et Mme Ludovic Marinneau, M. et Mme Ephrem Deschênes, Mlle Rose-Estelle, Fleur-Angèle, Yvonne et Yolande Deschênes, Mlle Fernande Marinneau, MM. Léo Lajoie, Charlemagne Deschênes et Arthur Marinneau.

De St-Vincent de Paul: M. et Mme Alfred Trempe, Mlle Elise et Jeannette Trempe, M. Marcel, Félicien et Réal Trempe, Frédéric St-Louis, De Shawinigan: M. Chas-Ed. Brodeur et M. Jean Claude Saucier et A. Gagnon.

De Louiseville: M. et Mme Denis Barel, leurs enfants Rosaire et Jean-Jacques, M. L. Gagnon, De St-Paulin: MM. Léo Allard et A. Lavallée.

Va et vient.

Mlle Evelina Chevalier en promenade à Montréal.

M. et Mme Roméo Deschênes aux Trois-Rivières.

Mlle Marguerite Girard à Montréal.

M. le curé J.-A. Lavergne à St-Tite à l'occasion de la mort de M. le Curé Leblanc.

M. Philippe Fréchette à Montréal.

St-Léon, Maskinongé. — Dernièrement avait lieu une partie de sucrerie chez M. Lionel Bastien. Y prirent part: MM. et Mmes Lionel Bastien, Art Coulombe, L. Bastien, Mlle Annette Bastien, Gertrude et Alice Bergeron, Juliette et Genevieve Fréchette, MM. Bernard Auger, Paul Fréchette, Marcel et Gaston Bastien, Philippe et Bertrand Bergeron, E. Lacourrière et G. Labonne, de St-Léon, M. Chas. Ed. Paquin et ses fillettes Gisèle et Agathe, M. et Mme Albert Bussière, de Ste-Ursule.

M. et Mme Lucien Morin de Maskinongé.

Autre partie de sucre chez M. Améric Coulombe. Étaient présents: St-Léon: M. Alphonse Lavallée, M. et Mme Ludovic Marinneau, M. et Mme Ephrem Deschênes, Mlle Rose-Estelle, Fleur-Angèle, Yvonne et Yolande Deschênes, Mlle Fernande Marinneau, MM. Léo Lajoie, Charlemagne Deschênes et Arthur Marinneau.

De St-Vincent de Paul: M. et Mme Alfred Trempe, Mlle Elise et Jeannette Trempe, M. Marcel, Félicien et Réal Trempe, Frédéric St-Louis, De Shawinigan: M. Chas-Ed. Brodeur et M. Jean Claude Saucier et A. Gagnon.

De Louiseville: M. et Mme Denis Barel, leurs enfants Rosaire et Jean-Jacques, M. L. Gagnon, De St-Paulin: MM. Léo Allard et A. Lavallée.

Va et vient.

Mlle Evelina Chevalier en promenade à Montréal.

M. et Mme Roméo Deschênes aux Trois-Rivières.

Mlle Marguerite Girard à Montréal.

M. le curé J.-A. Lavergne à St-Tite à l'occasion de la mort de M. le Curé Leblanc.

M. Philippe Fréchette à Montréal.

St-Léon, Maskinongé. — Dernièrement avait lieu une partie de sucrerie chez M. Lionel Bastien. Y prirent part: MM. et Mmes Lionel Bastien, Art Coulombe, L. Bastien, Mlle Annette Bastien, Gertrude et Alice Bergeron, Juliette et Genevieve Fréchette, MM. Bernard Auger, Paul Fréchette, Marcel et Gaston Bastien, Philippe et Bertrand Bergeron, E. Lacourrière et G. Labonne, de St-Léon, M. Chas. Ed. Paquin et ses fillettes Gisèle et Agathe, M. et Mme Albert Bussière, de Ste-Ursule.

M. et Mme Lucien Morin de Maskinongé.

Autre partie de sucre chez M. Améric Coulombe. Étaient présents: St-Léon: M. Alphonse Lavallée, M. et Mme Ludovic Marinneau, M. et Mme Ephrem Deschênes, Mlle Rose-Estelle, Fleur-Angèle, Yvonne et Yolande Deschênes, Mlle Fernande Marinneau, MM. Léo Lajoie, Charlemagne Deschênes et Arthur Marinneau.

De St-Vincent de Paul: M. et Mme Alfred Trempe, Mlle Elise et Jeannette Trempe, M. Marcel, Félicien et Réal Trempe, Frédéric St-Louis, De Shawinigan: M. Chas-Ed. Brodeur et M. Jean Claude Saucier et A. Gagnon.

De Louiseville: M. et Mme Denis Barel, leurs enfants Rosaire et Jean-Jacques, M. L. Gagnon, De St-Paulin: MM. Léo Allard et A. Lavallée.

Va et vient.

Mlle Evelina Chevalier en promenade à Montréal.

M. et Mme Roméo Deschênes aux Trois-Rivières.

Mlle Marguerite Girard à Montréal.

M. le curé J.-A. Lavergne à St-Tite à l'occasion de la mort de M. le Curé Leblanc.

M. Philippe Fréchette à Montréal.

St-Léon, Maskinongé. — Dernièrement avait lieu une partie de sucrerie chez M. Lionel Bastien. Y prirent part: MM. et Mmes Lionel Bastien, Art Coulombe, L. Bastien, Mlle Annette Bastien, Gertrude et Alice Bergeron, Juliette et Genevieve Fréchette, MM. Bernard Auger, Paul Fréchette, Marcel et Gaston Bastien, Philippe et Bertrand Bergeron, E. Lacourrière et G. Labonne, de St-Léon, M. Chas. Ed. Paquin et ses fillettes Gisèle et Agathe, M. et Mme Albert Bussière, de Ste-Ursule.

M. et Mme Lucien Morin de Maskinongé.

Autre partie de sucre chez M. Améric Coulombe. Étaient présents: St-Léon: M. Alphonse Lavallée, M. et Mme Ludovic Marinneau, M. et Mme Ephrem Deschênes, Mlle Rose-Estelle, Fleur-Angèle, Yvonne et Yolande Deschênes, Mlle Fernande Marinneau, MM. Léo Lajoie, Charlemagne Deschênes et Arthur Marinneau.

De St-Vincent de Paul: M. et Mme Alfred Trempe, Mlle Elise et Jeannette Trempe, M. Marcel, Félicien et Réal Trempe, Frédéric St-Louis, De Shawinigan: M. Chas-Ed. Brodeur et M. Jean Claude Saucier et A. Gagnon.

De Louiseville: M. et Mme Denis Barel, leurs enfants Rosaire et Jean-Jacques, M. L. Gagnon, De St-Paulin: MM. Léo Allard et A. Lavallée.

Va et vient.

Mlle Evelina Chevalier en promenade à Montréal.

M. et Mme Roméo Deschênes aux Trois-Rivières.

Mlle Marguerite Girard à Montréal.

M. le curé J.-A. Lavergne à St-Tite à l'occasion de la mort de M. le Curé Leblanc.

M. Philippe Fréchette à Montréal.

St-Léon, Maskinongé. — Dernièrement avait lieu une partie de sucrerie chez M. Lionel Bastien. Y prirent part: MM. et Mmes Lionel Bastien, Art Coulombe, L. Bastien, Mlle Annette Bastien, Gertrude et Alice Bergeron, Juliette et Genevieve Fréchette, MM. Bernard Auger, Paul Fréchette, Marcel et Gaston Bastien, Philippe et Bertrand Bergeron, E. Lacourrière et G. Labonne, de St-Léon, M. Chas. Ed. Paquin et ses fillettes Gisèle et Agathe, M. et Mme Albert Bussière, de Ste-Ursule.

M. et Mme Lucien Morin de Maskinongé.

Autre partie de sucre chez M. Améric Coulombe. Étaient présents: St-Léon: M. Alphonse Lavallée, M. et Mme Ludovic Marinneau, M. et Mme Ephrem Deschênes, Mlle Rose-Estelle, Fleur-Angèle, Yvonne et Yolande Deschênes, Mlle Fernande Marinneau, MM. Léo Lajoie, Charlemagne Deschênes et Arthur Marinneau.

De St-Vincent de Paul: M. et Mme Alfred Trempe, Mlle Elise et Jeannette Trempe, M. Marcel, Félicien et Réal Trempe, Frédéric St-Louis, De Shawinigan: M. Chas-Ed. Brodeur et M. Jean Claude Saucier et A. Gagnon.

De Louiseville: M. et Mme Denis Barel, leurs enfants Rosaire et Jean-Jacques, M. L. Gagnon, De St-Paulin: MM. Léo Allard et A. Lavallée.

Va et vient.

Mlle Evelina Chevalier en promenade à Montréal.

M. et Mme Roméo Deschênes aux Trois-Rivières.

Mlle Marguerite Girard à Montréal.

M. le curé J.-A. Lavergne à St-Tite à l'occasion de la mort de M. le Curé Leblanc.

M. Philippe Fréchette à Montréal.

St-Léon, Maskinongé. — Dernièrement avait lieu une partie de sucrerie chez M. Lionel Bastien. Y prirent part: MM. et Mmes Lionel Bastien, Art Coulombe, L. Bastien, Mlle Annette Bastien, Gertrude et Alice Bergeron, Juliette et Genevieve Fréchette, MM. Bernard Auger, Paul Fréchette, Marcel et Gaston Bastien, Philippe et Bertrand Bergeron, E. Lacourrière et G. Labonne, de St-Léon, M. Chas. Ed. Paquin et ses fillettes Gisèle et Agathe, M. et Mme Albert Bussière, de Ste-Ursule.

M. et Mme Lucien Morin de Maskinongé.

Autre partie de sucre chez M. Améric Coulombe. Étaient présents: St-Léon: M. Alphonse Lavallée, M. et Mme Ludovic Marinneau, M. et Mme Ephrem Deschênes, Mlle Rose-Estelle, Fleur-Angèle, Yvonne et Yolande Deschênes, Mlle Fernande Marinneau, MM. Léo Lajoie, Charlemagne Deschênes et Arthur Marinneau.

De St-Vincent de Paul: M. et Mme Alfred Trempe, Mlle Elise et Jeannette Trempe, M. Marcel, Félicien et Réal Trempe, Frédéric St-Louis, De Shawinigan: M. Chas-Ed. Brodeur et M. Jean Claude Saucier et A. Gagnon.

De Louiseville: M. et Mme Denis Barel, leurs enfants Rosaire et Jean-Jacques, M. L. Gagnon, De St-Paulin: MM. Léo Allard et A. Lavallée.

Va et vient.

Mlle Evelina Chevalier en promenade à Montréal.

M. et Mme Roméo Deschênes aux Trois-Rivières.

Mlle Marguerite Girard à Montréal.

M. le curé J.-A. Lavergne à St-Tite à l'occasion de la mort de M. le Curé Leblanc.

M. Philippe Fréchette à Montréal.

St-Léon, Maskinongé. — Dernièrement avait lieu une partie de sucrerie chez M. Lionel Bastien. Y prirent part: MM. et Mmes Lionel Bastien, Art Coulombe, L. Bastien, Mlle Annette Bastien, Gertrude et Alice Bergeron, Juliette et Genevieve Fréchette, MM. Bernard Auger, Paul Fréchette, Marcel et Gaston Bastien, Philippe et Bertrand Bergeron, E. Lacourrière et G. Labonne, de St-Léon, M. Chas. Ed. Paquin et ses fillettes Gisèle et Agathe, M. et Mme Albert Bussière, de Ste-Ursule.

M. et Mme Lucien Morin de Maskinongé.

Autre partie de sucre chez M. Améric Coulombe. Étaient présents: St-Léon: M. Alphonse Lavallée, M. et Mme Ludovic Marinneau, M. et Mme Ephrem Deschênes, Mlle Rose-Estelle, Fleur-Angèle, Yvonne et Yolande Deschênes, Mlle Fernande Marinneau, MM. Léo Lajoie, Charlemagne Deschênes et Arthur Marinneau.

De St-Vincent de Paul: M. et Mme Alfred Trempe, Mlle Elise et Jeannette Trempe, M. Marcel, Félicien et Réal Trempe, Frédéric St-Louis, De Shawinigan: M. Chas-Ed. Brodeur et M. Jean Claude Saucier et A. Gagnon.

De Louiseville: M. et Mme Denis Barel, leurs enfants Rosaire et Jean-Jacques, M. L. Gagnon, De St-Paulin: MM. Léo Allard et A. Lavallée.

Va et vient.

Mlle Evelina Chevalier en promenade à Montréal.

M. et Mme Roméo Deschênes aux Trois-Rivières.

Mlle Marguerite Girard à Montréal.

M. le curé J.-A. Lavergne à St-Tite à l'occasion de la mort de M. le Curé Leblanc.

M. Philippe Fréchette à Montréal.

St-Léon, Maskinongé. — Dernièrement avait lieu une partie de sucrerie chez M. Lionel Bastien. Y prirent part: MM. et Mmes Lionel Bastien, Art Coulombe, L. Bastien, Mlle Annette Bastien, Gertrude et Alice Bergeron, Juliette et Genevieve Fréchette, MM. Bernard Auger, Paul Fréchette, Marcel et Gaston Bastien, Philippe et Bertrand Bergeron, E. Lacourrière et G. Labonne, de St-Léon, M. Chas. Ed. Paquin et ses fillettes Gisèle et Agathe, M. et Mme Albert Bussière, de Ste-Ursule.

M. et Mme Lucien Morin de Maskinongé.

Autre partie de sucre chez M. Améric Coulombe. Étaient présents: St-Léon: M. Alphonse Lavallée, M. et Mme Ludovic Marinneau, M. et Mme Ephrem Deschênes, Mlle Rose-Estelle, Fleur-Angèle, Yvonne et Yolande Deschênes, Mlle Fernande Marinneau, MM. Léo Lajoie, Charlemagne Deschênes et Arthur Marinneau.

De St-Vincent de Paul: M. et Mme Alfred Trempe, Mlle Elise et Jeannette Trempe, M. Marcel, Félicien et Réal Trempe, Frédéric St-Louis, De Shawinigan: M. Chas-Ed. Brodeur et M. Jean Claude Saucier et A. Gagnon.

De Louiseville: M. et Mme Denis Barel, leurs enfants Rosaire et Jean-Jacques, M. L. Gagnon, De St-Paulin: MM. Léo Allard et A. Lavallée.

Va et vient.

Mlle Evelina Chevalier en promenade à Montréal.

M. et Mme Roméo Deschênes aux Trois-Rivières.

Mlle Marguerite Girard à Montréal.

M. le curé J.-A. Lavergne à St-Tite à l'occasion de la mort de M. le Curé Leblanc.

M. Philippe Fréchette à Montréal.

St-Léon, Maskinongé. — Dernièrement avait lieu une partie de sucrerie chez M. Lionel Bastien. Y prirent part: MM. et Mmes Lionel Bastien, Art Coulombe, L. Bastien, Mlle Annette Bastien, Gertrude et Alice Bergeron, Juliette et Genevieve Fréchette, MM. Bernard Auger, Paul Fréchette, Marcel et Gaston Bastien, Philippe et Bertrand Bergeron, E. Lacourrière et G. Labonne, de St-Léon, M. Chas. Ed. Paquin et ses fillettes Gisèle et Agathe, M. et Mme Albert Bussière, de Ste-Ursule.

M. et Mme Lucien Morin de Maskinongé.

Autre partie de sucre chez M. Améric Coulombe. Étaient présents: St-Léon: M. Alphonse Lavallée, M. et Mme Ludovic Marinneau, M. et Mme Ephrem Deschênes, Mlle Rose-Estelle, Fleur-Angèle, Yvonne et Yolande Deschênes, Mlle Fernande Marinneau, MM. Léo Lajoie, Charlemagne Deschênes et Arthur Marinneau.

De St-Vincent de Paul: M. et Mme Alfred Trempe, Mlle Elise et Jeannette Trempe, M. Marcel, Félicien et Réal Trempe, Frédéric St-Louis, De Shawinigan: M. Chas-Ed. Brodeur et M. Jean Claude Saucier et A. Gagnon.

De Louiseville: M. et Mme Denis Barel, leurs enfants Rosaire et Jean-Jacques, M. L. Gagnon, De St-Paulin: MM. Léo Allard et A. Lavallée.

Va et vient.

Mlle Evelina Chevalier en promenade à Montréal.

M. et Mme Roméo Deschênes aux Trois-Rivières.

Mlle Marguerite Girard à Montréal.

M. le curé J.-A. Lavergne à St-Tite à l'occasion de la mort de M. le Curé Leblanc.

M. Philippe Fréchette à Montréal.

St-Léon, Maskinongé. — Dernièrement avait lieu une partie de sucrerie chez M. Lionel Bastien. Y prirent part: MM. et Mmes Lionel Bastien, Art Coulombe, L. Bastien, Mlle Annette Bastien, Gertrude et Alice Bergeron, Juliette et Genevieve Fréchette, MM. Bernard Auger, Paul Fréchette, Marcel et Gaston Bastien, Philippe et Bertrand Bergeron, E. Lacourrière et G. Labonne, de St-Léon, M. Chas. Ed. Paquin et ses fillettes Gisèle et Agathe, M. et Mme Albert Bussière, de Ste-Ursule.

M. et Mme Lucien Morin de Maskinongé.

Autre partie de sucre chez M. Améric Coulombe. Étaient présents: St-Léon: M. Alphonse Lavallée, M. et Mme Ludovic Marinneau, M. et Mme Ephrem Deschênes, Mlle Rose-Estelle, Fleur-Angèle, Yvonne et Yolande Deschênes, Mlle Fernande Marinneau, MM. Léo Lajoie, Charlemagne Deschênes et Arthur Marinneau.

De St-Vincent de Paul: M. et Mme Alfred Trempe, Mlle Elise et Jeannette Trempe, M. Marcel, Félicien et Réal Trempe, Frédéric St-Louis, De Shawinigan: M. Chas-Ed. Brodeur et M. Jean Claude Saucier et A. Gagnon.

De Louiseville: M. et Mme Denis Barel, leurs enfants Rosaire et Jean-Jacques, M. L. Gagnon, De St-Paulin: MM. Léo Allard et A. Lavallée.

Va et vient.

Mlle Evelina Chevalier en promenade à Montréal.

M. et Mme Roméo Deschênes aux Trois-Rivières.

Mlle Marguerite Girard à Montréal.

M. le curé J.-A. Lavergne à St-Tite à l'occasion de la mort de M. le Curé Leblanc.

M. Philippe Fréchette à Montréal.

St-Léon, Maskinongé. — Dernièrement avait lieu une partie de sucrerie chez M. Lionel Bastien. Y prirent part: MM. et Mmes Lionel Bastien, Art Coulombe, L. Bastien, Mlle Annette Bastien, Gertrude et Alice Bergeron, Juliette et Genevieve Fréchette, MM. Bernard Auger, Paul Fréchette, Marcel et Gaston Bastien, Philippe et Bertrand Bergeron, E. Lacourrière et G. Labonne, de St-Léon, M. Chas. Ed. Paquin et ses fillettes Gisèle et Agathe, M. et Mme Albert Bussière, de Ste-Ursule.

M. et Mme Lucien Morin de Maskinongé.

Autre partie de sucre chez M. Améric Coulombe. Étaient présents: St-Léon: M. Alphonse Lavallée, M. et Mme Ludovic Marinneau, M. et Mme Ephrem Deschênes, Mlle Rose-Estelle, Fleur-Angèle, Yvonne et Yolande Deschênes, Mlle Fernande Marinneau, MM. Léo Lajoie, Charlemagne Deschênes et Arthur Marinneau.

De St-Vincent de Paul: M. et Mme Alfred Trempe, Mlle Elise et Jeannette Trempe, M. Marcel, Félicien et Réal Trempe, Frédéric St-Louis, De Shawinigan: M. Chas-Ed. Brodeur et M. Jean Claude Saucier et A. Gagnon.

De Louiseville: M. et Mme Denis Barel, leurs enfants Rosaire et Jean-Jacques, M. L. Gagnon, De St-Paulin: MM. Léo Allard et A. Lavallée.

Va et vient.

Mlle Evelina Chevalier en promenade à Montréal.

M. et Mme Roméo Deschênes aux Trois-Rivières.

Mlle Marguerite Girard à Montréal.

M. le curé J.-A. Lavergne à St-Tite à l'occasion de la mort de M. le Curé Leblanc.

M. Philippe Fréchette à Montréal.

St-Léon, Maskinongé. — Dernièrement avait lieu une partie de sucrerie chez M. Lionel Bastien. Y prirent part: MM. et Mmes Lionel Bastien, Art Coulombe, L. Bastien, Mlle Annette Bastien, Gertrude et Alice Bergeron, Juliette et Genevieve Fréchette, MM. Bernard Auger, Paul Fréchette, Marcel et Gaston Bastien, Philippe et Bertrand Bergeron, E. Lacourrière et G. Labonne, de St-Léon, M. Chas. Ed. Paquin et ses fillettes Gisèle et Agathe, M. et Mme Albert Bussière, de Ste-Ursule.

M. et Mme Lucien Morin de Maskinongé.

Autre partie de sucre chez M. Améric Coulombe. Étaient présents: St-Léon: M. Alphonse Lavallée, M. et Mme Ludovic Marinneau, M. et Mme Ephrem Deschênes, Mlle Rose-Estelle, Fleur-Angèle, Yvonne et Yolande Deschênes, Mlle Fernande Marinneau, MM. Léo Lajoie, Charlemagne Deschênes et Arthur Marinneau.

De St-Vincent de Paul: M. et Mme Alfred Trempe, Mlle Elise et Jeannette Trempe, M. Marcel, Félicien et Réal Trempe, Frédéric St-Louis, De Shawinigan: M. Chas-Ed. Brodeur et M. Jean Claude Saucier et A. Gagnon.

De Louiseville: M. et Mme Denis Barel, leurs enfants Rosaire et Jean-Jacques, M. L. Gagnon, De St-Paulin: MM. Léo Allard et A. Lavallée.

Va et vient.

Mlle Evelina Chevalier en promenade à Montréal.

M. et Mme Roméo Deschênes aux Trois-Rivières.

Mlle Marguerite Girard à Montréal.

M. le curé J.-A. Lavergne à St-Tite à l'occasion de la mort de M. le Curé Leblanc.

M. Philippe Fréchette à Montréal.

SPECIALS, FIN DE SEMAINE

Aux Plus Grands Magasins de Québec

LINGERIE POUR DAMES

---Les Toutes Dernières Nouveautés Sont Ici au prix que vous désirez payer---

Pyjamas et Chemises de nuit, marqués HARVEY, toutes les teintes et tailles, \$2.95

BOUFFANTS, STEPPINGS et CAMISOLES, en tricot de soie, marqués WATSON et MOODIES — Toutes les couleurs et tailles, \$2.95

JUPONS COMBINAISONS, marqués WATSON et KAYSER en bon tricot de soie. Toutes les teintes et tailles, \$1.95

VETEMENTS en véritable soie italienne — MARVELFIT et KAYSER en blanc, rose, pêche. Toutes les tailles, \$1.95

TOILETTES de danse — KAYSER — en soie italienne et dentelle, en rose et noir, \$3.50

SOUS-VETEMENTS — NO. VASILK de STANFIELD, qualité supérieure, toutes les teintes et tailles, savoir: PYJAMAS et CHEMISES de NUIT, \$2.95

BOUFFANTS, styles divers, \$1.50

CAMISOLES, style divers, \$2.50 et \$2.95

PEIGNOIRS, \$2.50 et \$2.95

JUPONS COMBINAISONS, \$1.95



PARDESSUS

COMPLETS

Pour Hommes et Jeunes Gens

De la Qualité pour le Prix que Vous Désirez Payer

Pardessus

PARDESSUS de printemps, couleur beige, manches Raglan et ceinture — la vogue du jour —

Tailles 35 à 40, \$8.50

PARDESSUS de printemps, en tissu de fantaisie — aussi gris foncé — belle coupe — belle qualité — main d'œuvre irréprochable. Tailles 34 à 44, \$10.00 à \$15.00

Complets

En belle serge BOTANY bleu marine, nouveaux styles, coupe parfaite, main d'œuvre supérieure. Tailles 34 à 44, \$10., \$12., \$16., \$20.00 et plus

COMPLETS en beau tweed, couleurs de fantaisie foncées — les dernières nouveautés en tissu. Tailles 34 à 40, \$10.00 à \$30.00



HAUTE NOUVEAUTE

CHAPEAUX MOUS POUR HOMMES \$2.95

MESSIEURS!

Le mois de mai est le mois pluvieux. Un bon parapluie est indispensable. Nous en avons un beau choix à votre disposition



NOUVELLE

MERCERIE

GANTS en chevreau, suède, soie ou chamo suède. Pointures 7 à 10, \$1.89 à \$3.00

SOUS-VETEMENTS — printemps et été — laine fine ou lainé et coton, soie ou halbrigan — Toutes les tailles — Prix défiant toute concurrence.

CHAUSSETTES en cachemire de laine, laine et coton ou coton mercerie, dessins de fantaisie, \$1.25 à .75

Un nouvel arrivage — style dernier cri et teintes les plus populaires —

savoir: Blanc-neige, Perle, Acier, gris-fer, beige, tan, brun, noir — avec ruban noir ou de couleurs... Jolie doublure deux tons — Ces chapeaux sont en véritable duvet et garantis pour donner entière satisfaction. Toutes les pointures de 6 1/2 à 7 1/2.



PARAPLUIES en bon coton anglais 8 baleines en acier — jolies poignées recourbées.

PARAPLUIES en soie Gloria — soie et laine — 8 baleines en acier — jolies poignées recourbées, \$2.50

PARAPLUIES en soie Gloria — soie et laine — 8 baleines en acier — jolies poignées recourbées, \$3.00

PARAPLUIES en soie Gloria — soie et laine — 8 baleines en acier — jolies poignées recourb

AUJOURD'HUI

SAINT PIERRE V. pape et confesseur.

QUARANTE-HEURES

Lombard.

Durant ce mois

Que la Mère de Dieu nous conduise au cœur de son fils.

Le Saint-Père a exprimé récemment le désir que tous les catholiques soient amenés au Cœur de Jésus par la Mère de Dieu.

Dans son encyclique "Miserere nobis" le Saint-Père a affirmé que le cœur de Jésus est le résumé de toute la religion, la règle de la vie parfaite. Il ne doute pas que le culte du Sacré-Cœur, amplifié dans l'Eglise, n'apporte à la société en désarroi des secours immenses.

Le vœu très évident de Sa Sainteté Pie XI est que cette conversion de tous vers le Cœur de Jésus, se réalise par la Mère de Dieu.

CALENDRIER

Vendredi, 5 mai 1933
 Lever du soleil — 4:37
 Coucher du soleil — 7:55
 Lever de la lune — 2:07
 Coucher de la lune — 2:23

Premier quartier, le 2, à 8 h. 37 m. du soir.
 Pleine lune, le 9, à 8 h. 4 m. du soir.
 Dernier quartier, le 16, à 7 h. 50 m. du matin.
 Nouvelle lune, le 24, à 8 h. 7 m. du matin.

TEMPERATURE

Max. 45. Min. 34.
 Probabilité
 BEAU ET FRAIS

Le Réservoir

qu'on l'utilise au plus vite

La population de Québec attend avec impatience qu'on utilise le réservoir.

Quelles que soient les difficultés entre la compagnie qui l'a édifée et la ville, l'utilité de cet ouvrage n'est plus à discuter ni sa nécessité; et donc, puisqu'il est enfin construit, qu'il joue dès maintenant son rôle, qui est de nous alimenter et de nous protéger, car le temps presse, et la gelée qui a démantibulé les chemins d'une manière particulière cette année, pourrait bien nous montrer du jour au lendemain ce qu'elle a fait du "quarante poudres".

Il y a quelques longueurs de tuyaux à poser pour terminer les raccordements. Cet ouvrage regard de la ville; elle n'a qu'à s'y mettre pour que tout soit prêt dans quelques jours.

Quant au réservoir lui-même, la proposition que l'on prête aux ingénieurs de faire terminer par la ville les derniers travaux qui ne sont que des bagatelles, quitte à tenir la compagnie responsable, nous apparaît pratique.

Québec jouirait dans quelques jours de la protection du réservoir, ce qui est la chose importante; et nous ne courrions pas de risques pendant que se poursuivront les dernières négociations ou les dernières chicanes.

M. le notaire Jos.-M. Bernier dans le deuil

Le jeune fils du notaire et de madame Bernier, de St-Jean-Port-Joli, est mort ce matin à l'hôpital Laval. — 13 ans.

OBSEQUES LUNDI

M. Jos.-M. Bernier, N.P., de St-Jean-Port-Joli, registrateur du comté de L'Islet, et Mme Bernier, née Bernadette Fournier viennent d'être cruellement éprouvés par la mort de leur fils. Miné depuis près d'un an par un mal devant lequel la science est impuissante, il accepta sans épreuve avec résignation, et se soumit chrétiennement à la volonté de Dieu. M. Fernand Bernier était élève du Collège Ste-Anne de la Pocatière, lorsqu'il dut abandonner ses études.

Il laisse pour pleurer sa perte, outre son père et sa mère, un frère, Paul-Henri Bernier, et quatre sœurs, Mlle. Françoise, Thérèse, Jeannine et Denise.

Les funérailles auront lieu lundi matin, à 9 heures, à St-Jean-Port-Joli, et l'inhumation se fera au cimetière de L'Islet, dans le lot familial.

Aux membres de la famille éprouvée, l'Action Catholique offre l'expression de ses plus vives sympathies.

Feu M. Jos. Fortin

Le Conseil municipal de Berthier en bas a appris avec regret la mort de M. Joseph Fortin, survenu au Cap St-Ignace, dimanche dernier. Il était le frère de M. l'abbé J.-Omer Fortin, prêtre, curé de cette paroisse.

A cette occasion, le Conseil municipal de Berthier en bas offre à la famille si cruellement éprouvée et en particulier à M. l'abbé J.-Omer Fortin, prêtre, curé de cette paroisse, ses plus sincères condoléances.

Le Conseil Municipal de Berthier. Par Edmond Mercier, maire; Ludger Roy, sec.-trés.

LES Océaniques

Les océaniques attendus cette semaine sont les suivants:

Le "Duchess of York", ce soir à minuit.

Le "Laurentine", à 4 heures demain matin.

Le "Athens", dimanche soir, à minuit.

Le "Empress of Britain", lundi.

M. Godf. Pelletier prend sa retraite

M. G. Pelletier, assistant-surintendant du chemin de fer national, pour la division de Lévis, vient de prendre sa retraite après avoir fourni à cette compagnie quarante-quatre années de loyaux services.

M. Pelletier débuta au service de l'Intercolonial comme télégraphiste en 1889, et fut subéquemment promu expéditeur de trains, expéditeurs en chef et assistant-surintendant.

Les autres officiers et employés du chemin de fer qui estimèrent M. Pelletier, non seulement à cause de sa connaissance supérieure des affaires se rapportant au chemin de fer, mais aussi à cause de ses hautes qualités intellectuelles, l'ont fêté au cours d'un banquet, la veille de son départ du service actif.

En reconnaissance, ils lui ont

présenté une jolie horloge grand-père, et à madame Pelletier, une corbeille à fleur en argent avec chandeliers.

Le banquet était présidé par M. W.-J. Atkinson, surintendant de la division de Lévis, du chemin de fer national. M. J.-E. Morazain, surintendant général pour le district de Québec, qui était aussi présent à la fête, donna son appréciation sur les services précieux rendus par M. Pelletier et exprima son regret de le voir partir. Un bon nombre d'autres officiers et employés de tous les rangs assistèrent à ce banquet.

Le "Duchess of Bedford", du Pacifique Canadien, a quitté la métropole ce matin pour l'Europe. M. Rupert Harvey qui a présidé le Festival Dramatique d'Ottawa, est au nombre des passagers.

Nouvelles de Lévis

L'Ecole apostolique fête M. le chanoine G. Miville

Concours pour le prix du Prince de Galles le 22 mai. — Profession religieuse au Précieux-Sang. — Le R. P. Alphonse-Marie célèbre la messe au collège de Lévis. — Mort de Mlle Marie Noël, âgée de 83 ans.

FUNERAILLES DE M. OTEAU

Une cérémonie aussi brillante que grandiose s'est déroulée hier après-midi, à l'Ecole Apostolique Notre-Dame, Lévis, à l'occasion de l'investiture de Mgr Georges Miville, directeur spirituel des élèves, comme Prieur de la Maison de Sa Sainteté.

Dans toute la pompe des cérémonies pontificales, Son Excellence Mgr F.-X. Ross, évêque de Gaspé, a remis au nouveau décoré, en présence d'un nombreux clergé, les insignes de sa nouvelle dignité. La salle de réception avait été magnifiquement décorée et brillamment illuminée. S. E. Mgr Ross, prit place sur un trône.

Entourant Son Excellence et le nouveau prieur domestique: Mgr J.-N. Gignac, P.D., le chanoine Ulric Porron, Mgr Célestin Lemieux, P.D., Mgr Elias Roy, P.D., MM. les abbés Art. Duville, supérieur de l'Institution, H. Raymond, supérieur du Collège de Lévis, Calixte Ferland, Raoul Tardif, H.-P. Audet, Paul Beaudry, A. Malouin, Léger Letourneau, Jacques Gervais, Lucien Talbot, St-Georges Bergeron, A. Nadeau, A. Asselin ainsi que tous les Séminaristes du Grand Séminaire de Québec, anciens élèves de l'Ecole Apostolique.

Après la cérémonie, M. le chanoine Georges Miville, à la dignité de Prieur de la maison de Sa Sainteté puis il présenta en termes délicats au nouveau dignitaire les hommages du personnel de l'Ecole.

Mgr Miville fut très spirituel comme très éduqué dans sa réponse aux félicitations et hommages qu'on venait de lui adresser.

Son Excellence Mgr F.-X. Ross parla ensuite des bonnes relations qu'il a toujours eues avec le nouveau dignitaire, surtout de sa confraternité d'idées touchant l'œuvre des vocations qu'il a constamment entretenues avec le Fondateur de l'Ecole Apostolique.

Les élèves actuels et anciens avaient préparé un beau programme musical pour la circonstance.

L'Action Catholique est heureuse de s'associer au personnel de l'Institution pour présenter à Mgr Georges Miville, P.D., avec ses félicitations, ses hommages et ses meilleurs vœux.

Le Collège de Lévis aura des concurrents

Comme par les années passées, le Collège de Lévis, aura encore cette année des concurrents dans le concours du prix du Prince de Galles. La date du concours a été fixée au 22 mai, et tous les séminaristes et collèges affiliés à l'Université Laval, y prendront part.

L'inhumation des corps de LAUZON

L'inhumation des restes mortels de personnes décédées au cours de l'hiver, et dont les corps reposaient dans le cimetière, est commencée depuis hier après-midi au cimetière de Lauzon, après une dernière bénédiction d'un prêtre de la paroisse.

CEREMONIE DE PROFESSION RELIGIEUSE AU PRECIEUX-SANG

Une touchante cérémonie de profession religieuse s'est déroulée mercredi matin, en la chapelle du monastère du Précieux-Sang, à Lévis, en présence du personnel de la Communauté et de nombreux parents et amis.

La Révérende Soeur Marie Rita (née Marie-Anne Carri), a prononcé cette cérémonie présidée par M. l'abbé Chs. Rodrigue, curé de Christ-Roi assisté de M. l'abbé L. Caron, aumônier du monastère.

M. l'abbé Dominique Pelletier, de Bienville prononça, le sermon de circonstance.

La Ligue des Citoyens de St-François d'Assise a tenu hier soir une importante réunion sous la présidence de M. Bernatchez.

Trois conférenciers ont pris la parole. M. J.-A. Roy, ingénieur forestier et chef de la section des statistiques au Ministère des Terres et Forêts, puis MM. Bardou et Geannet, du service de l'horticulture.

M. Bernatchez a présenté les trois orateurs aux quelques deux cents auditeurs réunis chez les Frères.

Un prix de présence a été tiré. C'est Mme Landry qui a gagné le "Quatre saisons".

L'étude au programme portait sur l'embellissement en général. MM. Bardou et Geannet ont parlé des fleurs et M. J.-A. Roy a parlé de la plantation des arbres.

M. Roy a donné des conseils pratiques qui pourraient être suivis par tous ceux qui se proposent de planter des arbres cette année. Voici un résumé de sa conférence.

Après avoir rappelé l'origine de la Fête des Arbres, le conférencier donne quelques conseils relativement à la plantation des arbres.

Le premier travail est le choix de l'endroit. Pour déterminer ce choix, il ne faut jamais oublier que l'arbre va se développer et en conséquence il est nécessaire de laisser l'espace requis pour la libre circulation.

En second lieu, il importe de ne pas oublier que toutes les essences ne croissent pas également bien dans tous les terrains, et sous tous les climats. Quand un connaisseur juge telles variétés convenables, il faut faire un choix.

Mieux vaut varier les essences afin de parer aux éventualités des insectes ou des maladies. Si on ne plante qu'une variété, tous les arbres périront également dans le cas d'une maladie. D'ailleurs l'uniformité absolue n'est pas la beauté.

(Suite à la page 9, 2e colonne)

M. A. Lecours président du Cer. Laennec

Notre correspondant Lévisien est élu président du Cercle Laennec — M. Jean Giroux, vice-président — M. L. P. Dionne, secrétaire.

BUT DU CERCLE

Monsieur Antonio Lecours, E. E. M. représentant de l'Action Catholique à Lévis, a été élu hier soir, président du Cercle Laennec. Notre collaborateur succède à M. Benoit Fortin. Il aura comme vice-président, M. Jean Giroux.

Le Cercle Laennec a été organisé pour favoriser, chez les Étudiants en Médecine, les études scientifiques et littéraires. Il offre aux élèves de la Faculté de Médecine l'avantage de compléter leurs études classiques, de se renseigner sur les questions médicales littéraires et artistiques et de se préparer ainsi à l'exercice si délicat de leur profession.

Le président sortant de charge présidait la réunion d'hier. Le Dr Desneules assistait en sa qualité de président honoraire. Invité à prendre la parole, le nouvel élu remercia ses confrères de la confiance qu'ils lui témoignaient. Il fit un bref éloge de son prédécesseur et promit de suivre son exemple de dévouement pour le succès du cercle.

Le Dr Desneules félicita les nouveaux officiers et leur promit sa collaboration entière.

Tout danger est disparu maintenant

L'eau se retire peu à peu sans avoir causé beaucoup de dégâts. Les routes ont cependant subi de légers dommages.

DANS LA BEAUCÉ

Dans notre édition d'hier, nous annonçons à nos lecteurs que la crue des eaux avait atteint son maximum le matin même et qu'aux dernières nouvelles, l'eau se retirait paisiblement sans avoir causé de grands dégâts.

Des divers endroits inondés hier, on nous informe aujourd'hui que le niveau de l'eau a continué à baisser et que tout danger est disparu.

Les dommages les plus considérables sont ceux causés à la Voie. L'eau a miné la route Lévis-Jackman et l'on verra à faire immédiatement les réparations requises.

Les citoyens de St-Marie, de St-Raymond, de Montigny, de Ste-Thérèse ont eu des craintes sérieuses qu'ils ont été contents de voir disparaître dans le cours de la journée d'hier.

Il sera une joie que d'entendre l'Opéra Saint-Carlo au Palais Montcalm. "Mme Butterfly" le premier soir en donnera la preuve.

C'est très beau d'avoir la veine d'entendre la troupe d'Opéra Saint-Carlo à Québec. C'est encore merveilleux que M. Gauvin ait pu venir en effet, avec ses merveilleuses qualités d'acoustique et de parfaite visibilité de tous les sièges, va enfin permettre aux artistes de chanter naturellement et de ne pas forcer leurs voix! Que ce sera beau d'entendre "Mme Butterfly" lundi soir le 15 dans ces conditions! Les beaux décors, les magnifiques costumes seront près du public, même de ceux qui occupent les derniers rangs de l'orchestre ou du balcon. Et les voix des artistes arriveront fraîches et pleines à tous les auditeurs. L'orchestre sous la baguette de Carlo Peroni fera vibrer la salle des délicieuses mélodies et des savantes harmonies de Puccini. Enfin ce sera une soirée qui nous rappellera celles que nous eurent autrefois dans l'ancien auditorium qui méritait à peu près le même nombre de sièges que le Palais Montcalm.

Ceux qui entendront "Mme Butterfly" voudront revenir tous les soirs à la troupe Saint-Carlo au Palais Montcalm. "La plus belle réclame que l'on peut faire à une troupe solide et sûre comme la Saint-Carlo est de dire au public de venir à la première soirée, celle de "Mme Butterfly". Comme il le sera satisfait, même au delà de ses espérances, tous reviendront aux autres opéras.

La vente des billets commencera mardi prochain. S'y préparer, car il y aura course aux places l'est une chose certaine d'après tout ce que l'on entend en ville.

Pèlerinage

Un nouveau pèlerinage à pied au sanctuaire de Ste-Anne de Beauré aura lieu demain sous les auspices de l'Œuvre des Pèlerinages. Le départ s'effectuera à 9 h. 30 du Calvaire de la rue de l'Alverne, et il y aura un arrêt au Pont Drouin à 10 heures pour les pèlerins qui voudront se joindre au premier groupe. Pour plus amples informations s'adresser à 32, rue de l'Alverne, tel. 3-4893.

Témoignages des médecins au procès de Will. Power

Les Drs P. Leclerc, Albert Marois et Achille Paquet sont tous à tour entendus. — Pour la Couronne. — La défense fait entendre les Drs Henri Laliberté, Eudore Parent et Renaud Lemoine.

RELATION DE CAUSE A EFFET

La phase la plus importante du procès de W. Power s'est déroulée hier avec les témoignages des médecins qui ont eu l'occasion de soigner Lauréat Tanguay avant l'assaut dont il fut victime le 16 janvier dernier, ou qui l'ont soigné après. Trois médecins ont témoigné pour la Couronne et déclaré qu'il y avait relation de cause à effet entre l'assaut commis sur Tanguay et sa mort. Ces médecins furent les docteurs L.-Ph. Leclerc, Albert Marois et Achille Paquet. A cette déclaration principale, ils ajoutèrent que tout effort, toute émotion violente, tout choc, pouvaient avoir sur Tanguay l'effet de provoquer une dilatation du cœur capable d'amener une mort subite ou à brève échéance.

Du côté de la défense, les docteurs Eudore Parent, Renaud Lemoine et Henri Laliberté rendirent témoignage. Tous trois ont soigné l'accusé à différentes intervalles. Le Dr Parent fut pendant 18 ans le médecin du défunt. Il l'avait rencontré deux ou trois jours avant l'incident survenu au Château Frontenac et le trouva dans un état plus grave. "J'aurais appris sa mort d'une minute à l'autre, dit-il que je n'aurais pas été surpris."

En contre-interrogatoire, ces médecins ont cependant déclaré à Me Bienvenu que l'assaut dont Lauréat Tanguay fut victime n'était pas de nature à améliorer son état de santé, mais bien à l'aggraver.

Le Dr L.-Ph. Leclerc fut le premier médecin entendu. C'est lui qui fut demandé au chevet de Tanguay le soir du 16 janvier et lui prodigua ses soins jusqu'au 31 janvier, date de sa mort. Le médecin déclare que Tanguay est mort d'une maladie de cœur consécutive à l'assaut dont il a été victime.

Le Dr Albert Marois, médecin légiste. Par Me Bienvenu: — Vous êtes médecin légiste? — Oui, depuis 30 ans. — Depuis combien d'années êtes-vous médecin? — 51 ans. — Vous avez fait l'autopsie de Lauréat Tanguay. — Oui, le premier février. J'étais assisté du Dr Achille Paquet. Les docteurs Leclerc, Morin et Fortier étaient présents.

Le cadavre était celui d'un homme de 35 ou 36 ans. Je n'ai constaté aucune blessure extérieure si ce n'est que les jambes et les pieds étaient enflés. L'examen interne, en coupant le cœur, je n'ai constaté aucune excroissance. Le cœur était légèrement congestionné. J'ai disséqué la région du cou avec grand soin. Je n'ai constaté aucune excroissance, ni dans le larynx. En ouvrant la poitrine, j'ai constaté que les poumons étaient adhérents à la paroi. Ces adhérences étaient plus marquées du côté gauche. Le cœur était volumineux, beaucoup trop, signe d'une lésion cardiaque avancée. Dans la région du cœur, les ouvertures des différentes cavités étaient rétrécies par des dépôts calcaires, surtout du côté gauche. L'ouverture des cavités droites était très dilatée et insuffisante. Ce sont les principales lésions. Du côté des poumons, il n'y avait de la stase sanguine causée par des troubles du cœur. Le cœur était très volumineux. Il y avait aussi de la stase déterminée par les lésions du cœur. La rate était volumineuse et congestionnée.

Quelle était la cause de la mort? — Évidemment, la maladie du cœur. — Pouvez-vous dire si cet homme était malade depuis longtemps? — Oui.

En prenant comme acquis qu'il était assailli, secoué violemment, traîné, j'aurais pu reprendre son cours pour faire vivre sa famille, quel aurait été chez lui l'effet? — Cela aurait pu entraîner la mort subite ou à brève échéance, si les troubles circulatoires. Toute émotion violente, tout choc peut provoquer semblable effet chez les cardiaques.

En d'autres termes, voyez-vous la relation de cause à effet entre l'assaut sur Tanguay et sa mort? — Oui, je le crois. Cette scène provoquée une dilatation du cœur et les traitements n'ont pu arrêter. — Les soins donnés par le Dr Leclerc étaient ceux qui conviennent.

— Oui. — Était-il avantageux de le transporter à l'hôpital? — Oui. — Quel est le meilleur juge en pareil cas? — Le médecin qui soigne le malade. — Si Tanguay n'avait pas eu cet assaut, pouvait-il vivre encore quelques temps? — Me Bienvenu qui corroborera entièrement le témoignage du Dr Marois à la Couronne déclara sa preuve close.

M. Gérard Venne président de la Faculté des Arts

M. Gérard Venne, étudiant en architecture, a été élu président de la Faculté des Arts pour le terme 1933-34, au cours des élections générales annuelles des membres du nouveau conseil de cette Faculté.

Aux cours de la même réunion, M. H. Etienne Dumont a été élu comme vice-président, tandis que MM. Louis-Léon Doyon et Calixte Hébert, ont été respectivement élus comme secrétaire et assistant-secrétaire.

Le conseil de la Faculté des Arts entre dans sa deuxième année d'existence. M. Armand St-Pierre en a été le premier président.

Trois problèmes

Sur la liste des problèmes que réclament une solution immédiate, nous devons inscrire en tête l'établissement de nos jeunes gens, le retour à la terre et la colonisation.

Les directeurs de la "Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal" ont décidé de tenir une assemblée au monument national, vers le mi-mai, pour réviser ces questions et éclairer ensuite l'opinion publique.

Il a paru préférable aux directeurs d'élaborer un plan d'ensemble. Des invitations ont donc été faites pour une réunion qui aura lieu le lundi 8 mai, à 8 heures du soir, au secrétariat de la Société, 1182, rue Saint-Laurent.

TELEPHONE SIMARD

SAMEDI

positivement la dernière journée

de la VENTE 22e ANNIVERSAIRE

SPECIAL SAMEDI

200 ROBES

Nouvelles

venant d'être reçues

Elles sont une véritable sensation de bon goût et de bon marché. Pas une de ces robes qui valent moins du double de la valeur du prix que nous les offrons.

3 PRIX

\$3.98 \$2.98

\$5.95

Ces trois groupes de robes sont ce qu'il y a de plus nouveau en robe "à l'ancienne". Manches courtes, bouffantes ou longues. Couleurs : Gris, Drab, Rose nouveau, Vert, etc.

A ces trois prix pour Samedi — de 14 à 20 ans.

\$2.98 — \$3.98 — \$5.95

TELEPHONE SIMARD

183, ST-JOSEPH - ST-ROCH-Tél. 8151